

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union Discipline Travail



Département Présidentiel du Canton de Bâle-ville
Marktplatz 30A, 4001 Bâle, Tél : 061 267 70 43



Commune de Yopougon
21 BP 12 Abidjan 21
Tél : 00 225 23 45 28 20

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES
(D.A.O)**

Émis le : ...10 / ..03. / 2022

Pour

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04)
SALLES DE CLASSE ET UN (01) BUREAU, D'UNE (01)
CANTINE SCOLAIRE ET D'UN (01) BLOC SANITAIRE
DE DIX (10) CABINES AU GROUPE SCOLAIRE A
ADIOPODOUME**

Appel d'Offres Ouvert N° T 001 / 2022

Version corrigée

*Source de financement : CONVENTION DE COOPERATION INTERNATIONALE ENTRE LA
COMMUNE DE YOPOUGON ET LE CANTON DE BÂLE-VILLE (SUISSE)*

AVIS D'APPEL D'OFFRES

N°T 001/2022

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (04) SALLES DE CLASSE ET UN (01) BUREAU, D'UNE (01) CANTINE SCOLAIRE ET D'UN (01) BLOC SANITAIRE DE DIX (10) CABINES AU GROUPE SCOLAIRE A ADIOPODOUME

ARTICLE 1 : AUTORITE CONTRACTANTE

Le présent appel d'offres est lancé par **LA COMMUNE DE YOPOUGON ET LE CANTON DE BÂLE-VILLE (Suisse)** représenté par le centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS).

ARTICLE 2 : OBJET

Le présent appel d'offres a pour objet : **Travaux de construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau, d'une (01) cantine scolaire et d'un (01) bloc sanitaire de dix (10) cabines au groupe scolaire à Adiopodoumé.**

Le marché est passé sur **prix global et forfaitaire.**

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont constitués **en trois (03) lots** :

LOTS	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION MAXI.
1	Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau	04 mois
2	Construction d'une cantine scolaire	02 mois
3	Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines	02 mois

ARTICLE 4 : FINANCEMENT

Le marché issu de cet appel d'offre sera financé par **LA COMMUNE DE YOPOUGON ET LE CANTON DE BÂLE-VILLE (Suisse)** représenté par le centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS).

ARTICLE 5 : GARANTIE D'OFFRE

Les soumissionnaires devront joindre à leurs offres une garantie d'offre établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivré par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

LOTS	DESIGNATION	GARANTIE D'OFFRE EN FCFA
1	Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau	600 000
2	Construction d'une cantine scolaire	300 000
3	Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines	350 000

ARTICLE 6 : CONDITIONS DE PARTICIPATION

Peuvent participer à la concurrence, toute personne physique ou morale établie en Côte d'Ivoire pour autant qu'elle satisfasse aux conditions et réglementations ivoiriennes.

ARTICLE 7 : RETRAIT DU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Les candidats peuvent consulter le dossier d'appel d'offres ou le retirer gratuitement aux adresses mentionnées ci-après :

- **Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) sis à Adiopodoumé, Km17 route de DABOU, voir Mlle ALIMATOU SOMA au Service Achat, Tel : 27 23 47 27 90 ;**
- **Direction des Services Techniques de la mairie de Yopougon sise au quartier SIDECEI Lem non loin de la pharmacie LEM, voir M. SAKO Boga Michael au Service Planification et des Marchés Publics, Tel : 27 23 50 32 19 / 07 59 80 00 61.**

De 07 H 30 à 12 H 30 et de 13 H 30 à 16 H 30 temps universel, les jours ouvrables.

Le document d'Appel d'Offres sera adressé par support physique et en support numérique (clé USB neuve fournie par le candidat).

ARTICLE 8 : REMISE DES OFFRES

Les offres seront déposées au plus tard le 25/03/2022 à 09 heures 30 minutes temps universel dans la salle de conférence BEHI NORBERT du Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) sise à Adiopodoumé km17 Route de DABOU. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées ;

Les offres pourront être déposées avant la date limite de dépôt à la Direction des Services Techniques de la Mairie de Yopougon sise au quartier Sideci Lem non loin de la pharmacie Lem, au Service de la Planification et des Marchés Publics, au plus tard le 24/03/ 2022 à 16 heures 30 minutes.

ARTICLE 9 : OUVERTURE DES PLIS

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents **le 25/03/2022 à 10 heures 00 minute temps universel** à l'adresse ci-après :

« SALLE DE CONFERENCE BEHI NORBERT du Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) sise à Adiopodoumé km17 Route de DABOU ».

ARTICLE 10 : PUBLICATION DES RESULTATS

Les résultats du présent appel d'offres seront publiés sur le site internet du **Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS)** et affichés aux adresses indiquées ci-après :

- **Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) sis à Adiopodoumé, Km17 route de DABOU, Tel : 27 23 47 27 90 ;**
- **Direction des Services Techniques de la mairie de Yopougon sise au quartier SIDECEI Lem non loin de la pharmacie LEM, Tel : 27 23 50 32 19 / 07 59 80 00 61.**

ARTICLE 11 : DUREE DE VALIDITE DES OFFRES

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de **120 jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

ARTICLE 13 : LEGISLATION REGISSANT LE MARCHE

Le présent appel d'offres est soumis aux lois et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire.

Section I. Instructions aux Candidats

Les données particulières qui suivent, complètent, précisent, ou amendent les clauses des Instructions aux Candidats (IC).
En cas de conflit, les clauses ci-dessous prévalent sur celles des IC.

A. Introduction									
1. Désignation des intervenants	Nom de l'Autorité Contractante : LA COMMUNE DE YOPOUGON ET LE CANTON BÂLE-VILLE (Suisse) représenté par Le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) ; Nom du Maître d'Ouvrage : Mairie de Yopougon ; Nom du Maître d'œuvre : Direction des Services Techniques.								
2. Allotissement	<p>Nombre et identification des lots faisant l'objet du présent appel d'offres :</p> <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th style="width: 10%;">LOT</th> <th>DESIGNATION</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td style="text-align: center;">1</td> <td>Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">2</td> <td>Construction d'une cantine scolaire</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">3</td> <td>Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines</td> </tr> </tbody> </table>	LOT	DESIGNATION	1	Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau	2	Construction d'une cantine scolaire	3	Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines
LOT	DESIGNATION								
1	Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau								
2	Construction d'une cantine scolaire								
3	Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines								
3. Source de financement	Source de financement : CONVENTION DE COOPERATION INTERNATIONALE ENTRE LA COMMUNE DE YOPOUGON ET LE CANTON DE BÂLE-VILLE (Suisse) représenté par Le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS).								
4. Conditions à remplir pour participer à la procédure d'appel d'offres	L'appel d'offres n'a pas été précédé d'une préqualification.								
5. Qualification des candidats	Critères de qualification (voir Section II. Critères d'évaluation et de qualification)								
B. Dossier d'appel d'offres									
6. Éclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres (DAO), Visite du site et réunion préparatoire	Afin d'obtenir des clarifications uniquement, l'adresse de la personne à contacter auprès de l'Unité de Gestion Administrative est la suivante : Attention de M. KOUAME N'Guessan Adresse complète : DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES sise au quartier SIDECEI LEM, non loin de la Pharmacie LEM Boite postale : 21 BP 12 ABIDJAN 21 Adresse électronique : celnguessan@yahoo.fr Numéro de téléphone fixe et mobile 23 50 32 19 / 07 49 14 84 90 / 05 05 88 66 52								
	Une réunion préparatoire est prévue : Non								
	Une visite du site est prévue : Oui								
C. Préparation des offres									
7. Documents constitutifs de l'offre	Le candidat devra joindre à son offre les documents suivants :								

	<p>1- La garantie d'offre établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le ministre chargé des Finances ;</p> <p>Cette garantie devra couvrir le montant indiqué dans le DAO et être signé par l'autorité compétente. Le candidat qui ne respecte pas cette condition sera éliminé.</p> <p>2- Une attestation bancaire datée de moins de six (06) mois à la date d'ouverture des plis ;</p> <p>3- Le formulaire de renseignement sur les candidats dûment rempli conformément au modèle du formulaire indiqué dans le DAO, signé et cacheté ;</p> <p>4- Le pouvoir du soumissionnaire dûment signé et cacheté.</p> <p>L'absence de la signature vaut rejet de l'offre.</p> <p>5- La lettre de soumission doit être signée et cachetée.</p> <p>L'offre sera rejetée si cette condition n'est pas respectée.</p> <p>6- Le formulaire d'antécédent de marchés non exécutés dûment rempli conformément au modèle du formulaire indiqué dans le DAO, signé et cacheté par le candidat ou par chaque partenaire dans le cas d'un GE ;</p> <p>7- L'attestation de visite des lieux visée par le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage obligatoire.</p> <p>L'offre sera rejetée si cette condition n'est pas respectée.</p> <p>8- Le planning d'exécution des travaux doit retracer toutes les grandes étapes des travaux à réaliser et respecter le délai d'exécution inscrit dans le DAO, signé et cacheté ;</p> <p>9- Le Devis Quantitatif et Estimatif (DQE) doit être cohérent et en rapport avec l'objet de l'appel d'offres.</p> <p>L'offre sera rejetée si cette condition n'est pas respectée.</p> <p><u>Pour les entreprises nationales uniquement :</u></p> <p>La copie de l'extrait de l'acte d'immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) conforme au modèle de l'OHADA et en rapport avec l'objet de l'appel d'offres ;</p> <p>Le candidat qui ne respecte pas cette condition sera éliminé.</p> <p>Les pièces fiscale et sociale ne sont exigibles que pour les formalités d'approbation du marché. L'attributaire du marché doit présenter une situation fiscale régulière à la date de notification de l'attribution ne datant pas de plus de six (03) mois et une situation sociale cotisante régulière ne datant pas de plus de trois (03) mois.</p>												
8. Variantes	Les variantes ne seront pas prises en compte.												
8.1 Délai d'exécution	<p>Le délai d'exécution des travaux est de :</p> <table border="1" data-bbox="368 1653 1506 1944"> <thead> <tr> <th>LOT</th> <th>DESIGNATION</th> <th>DELAI D'EXECUTION MAXI.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau</td> <td>04 mois</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Construction d'une cantine scolaire</td> <td>02 mois</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines</td> <td>02 mois</td> </tr> </tbody> </table> <p><u>N.B</u> : Tout délai supérieur entraînera le rejet de l'offre.</p>	LOT	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION MAXI.	1	Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau	04 mois	2	Construction d'une cantine scolaire	02 mois	3	Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines	02 mois
LOT	DESIGNATION	DELAI D'EXECUTION MAXI.											
1	Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau	04 mois											
2	Construction d'une cantine scolaire	02 mois											
3	Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines	02 mois											
8.2 Variante technique	Les variantes techniques ne sont pas autorisées.												

	<u>N.B</u> : un candidat n'est autorisé à soumettre une offre variante que s'il soumet une offre de base. L'Autorité contractante ne considérera que les variantes offertes par le candidat ayant soumis l'offre de base évaluée conforme et moins disante.												
9. Prix de l'offre et rabais	Les prix proposés par les Candidats seront fermes et non révisables.												
10 Monnaie de l'offre	Les prix seront indiqués en FRANCS CFA HT.												
11. Période de validité des offres	La période de validité de l'offre, à compter de la date limite de remise des offres, sera de : 120 jours.												
12. Garantie d'offre ou de soumission	Une garantie d'offre est exigée : Oui Au choix du soumissionnaire, la forme de garantie de soumission est la suivante :												
	<ul style="list-style-type: none"> - Cautionnement d'établissement financier ; - Cautionnement d'assurance. 												
	Garantie d'offre												
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>LOT</th> <th>DESIGNATION</th> <th>GARANTIE D'OFFRE EN FCFA</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau</td> <td>600 000</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Construction d'une cantine scolaire</td> <td>300 000</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines</td> <td>350 000</td> </tr> </tbody> </table>	LOT	DESIGNATION	GARANTIE D'OFFRE EN FCFA	1	Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau	600 000	2	Construction d'une cantine scolaire	300 000	3	Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines	350 000
LOT	DESIGNATION	GARANTIE D'OFFRE EN FCFA											
1	Construction de quatre (04) salles de classe et un (01) bureau	600 000											
2	Construction d'une cantine scolaire	300 000											
3	Construction d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines	350 000											
13. Nombre de dossiers à fournir	<ul style="list-style-type: none"> - Un (01) exemplaire original obligatoire - Nombre de copies : Six (06) 												
D. Remise des offres et ouverture des plis													
15. Cachetage et marquage des offres	<p>Les offres devront comporter les autres identifications suivantes :</p> <p><u>Ecrire sur l'enveloppe extérieure :</u></p> <p>Objet de l'appel d'offres : construction de quatre (04) salles de classes et d'un (01) bureau, d'une (01) cantine scolaire et d'un (01) bloc sanitaire de dix (10) cabines à Adiopodoumé.</p> <p>Numéro de l'appel d'offres : T001/ 2022</p> <p style="text-align: center;">OFFRE A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DEPOUILLEMENT DES PLIS</p>												

<p>16. Date et heure limite de remise des offres</p>	<p>Aux fins de remise des offres, uniquement, l'adresse de l'Autorité contractante sont les suivantes :</p> <p>À l'attention de Mlle : SOMA ALIMATOU Fonction : Responsable cellule achat du Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) Localisation précise du bureau : Adiopodoumé Km17, route de Dabou Numéro de porte : Boîte postale : BP 1303 Abidjan 01 Numéro de téléphone ; 27 23 47 27 90 / 07 48 53 26 15</p> <p>La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 25/03/ 2022 Heure : 09 heures 30 minutes temps universel.</p> <p>Ou</p> <p>À l'attention de Monsieur SAKO Boga Michael Fonction : Chargé de la planification Localisation précise du bureau : Salle de réunion de la Direction des Services Techniques sise au quartier SIDECEI LEM, non loin de la Pharmacie LEM Boîte postale : 21 BP 12 ABIDJAN 21 Numéro de téléphone ; 07 59 80 00 61/ 05 04 16 32 16 Adresse Email : <u>bureauplanification@gmail.com</u></p> <p>La date et heure limites de remise des offres sont les suivantes : Date : 24/03/ 2022 Heure : 16 heures 30 minutes temps universel.</p>
<p>17. Ouverture des plis</p>	<p>L'ouverture des plis aura lieu à l'adresse suivante :</p> <p>Localisation précise du bureau : Salle de conférence NORBERT BEHI date : 25 /03/2022 Heure 10 heures 00 minute temps universel.</p> <p>La Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres (COJO) est composée comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Représentant du Maire de Yopougon ; Président - Le Directeur de l'Administration et des Finances du Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) ou son représentant ; Membre - Le Responsable du Comité Technique du Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) ou son représentant ; membre - Le Directeur des Services Techniques de la Mairie de Yopougon ou son représentant ; Membre - Le Directeur Economique, Financier et Domanial de la Mairie de Yopougon ou son représentant ; Membre <p><u>NB</u> : Sur propositions du président de la commission, un comité de <u>quatre (04) membres de la COJO</u> doit être constitué pour l'évaluation des offres, immédiatement après la séance d'ouverture des plis. Ce comité désignera en son sein un responsable qui coordonnera ces travaux.</p>

E. Évaluation et comparaison des offres

18. Non-conformité, erreurs et omissions	<p>Le marché sera passé selon la nature des prix suivante :</p> <p style="padding-left: 40px;">a) Marché à prix global et forfaitaire.</p> <p>Le montant de l'offre figurant dans la soumission fera foi. Il ne pourra être corrigé.</p> <p>La mise en exergue des erreurs arithmétiques ou les omissions permettra uniquement d'apprécier la pertinence de l'offre. Si l'offre est fortement déséquilibrée du fait des erreurs ou omissions, la COJO devra par écrit, demander au soumissionnaire, s'il est évalué conforme moins disant, s'il consent maintenir son offre. Sinon l'offre sera rejetée.</p>
19. Conversion en une seule monnaie	<p>La seule monnaie utilisée pour les soumissions est le Franc CFA.</p>
20. Examen préliminaire des offres	<p>Le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée conforme, la moins disante dans la limite du seuil SF2 défini ci-après, pour le montant de sa soumission.</p> <p>L'offre la moins disante sera celle qui aura proposé le montant le moins élevé parmi les propositions administrativement et techniquement conformes et après que le montant de chaque proposition financière correspondante soit évalué, conformément aux dispositions ci-après :</p> <p><u>Méthode d'évaluation des seuils des offres financières (anormalement basses ou élevées)</u></p> <ul style="list-style-type: none"> * Soit E, l'Estimation Administrative du projet (confidentielle). * Soit P, la moyenne des offres financières des soumissionnaires techniquement qualifiés. $P = \frac{P_1 + P_2 + \dots + P_i + \dots + P_n}{n}$ n, étant le nombre des offres financières et P_i la <i>i</i>^{ème} offre financière. n * Soit M1 la moyenne pondérée calculée à partir de l'estimation administrative et de P. $M1 = (40\%) \times P + (60\%) \times E$ $M1 = 0,4 \times P + 0,6 \times E$ * Soit SF1 le seuil des offres financières anormalement élevées $SF1 = (120\%) \times M1 \text{ ou } SF1 = 1,2 \times M1$ <p>Une proposition financière <i>P_i</i> est dite anormalement élevée si $P_i > SF1$ (si <i>P_i</i> supérieur à SF1)</p> <ul style="list-style-type: none"> * Soit Q, la moyenne des offres financières soustraites de celles anormalement élevées des soumissionnaires techniquement qualifiés $Q = \frac{Q_1 + Q_2 + \dots + Q_j + \dots + Q_m}{m}$ m étant le nombre des offres financières et Q_j la <i>j</i> ^{ème} offre financière.

	<p>* Soit SF2 le seuil des offres financières anormalement basses SF2 = (80%) x M2 ou SF2 = 0,8 x M2 Une proposition financière Qj est dite anormalement basse si Qj < SF2 (si Qj inférieur à SF2)</p>
21. Critères d'attribution de plusieurs lots	<p>Critères d'attribution de plusieurs lots Toute entreprise soumissionnaire peut être attributaire que d'un seul lot (un lot au maximum).</p>
G. Attribution du marché	
22. Garantie de bonne exécution	<p>Un cautionnement définitif est exigé dans un délai de 14 jours suivant la réception de la notification de l'attribution du marché au titulaire par l'autorité contractante. Le taux exigé est de trois (3) pour cent du montant initial du marché.</p>

Section II. Critères d'évaluation et de qualification

La présente section contient tous les facteurs, méthodes et critères que l'Autorité contractante utilisera pour s'assurer qu'un candidat possède les qualifications requises. Le Candidat fournira tous les renseignements demandés dans les formulaires joints à la Section IV, Formulaires de soumission.

II-1 : Critères d'évaluation

1.1 Variantes de délai d'exécution : pas de variante de délai.

L'offre sera rejetée si le soumissionnaire propose un délai plus long que celui indiqué dans les données particulières.

1.2 Variantes techniques.

Les variantes techniques ne sont pas autorisées.

1.3 Sous-traitants spécialisés

Seule l'expérience spécifique de sous-traitants pour travaux spécialisés autorisés par le Maître de l'Ouvrage sera prise en compte. L'expérience générale et les ressources financières des sous-traitants spécialisés ne seront pas additionnées à celles du Soumissionnaire pour justifier sa qualification.

Les sous-traitants spécialisés doivent être qualifiés pour les travaux pour lesquels ils sont proposés et répondre aux critères suivants.

1.4 Appel d'offres pour lots multiples :

Les travaux comprennent plusieurs lots pouvant faire l'objet de marchés séparés attribués à des soumissionnaires distincts.

Si un soumissionnaire a présenté des offres conformes pour plus d'un lot, correspondant à la combinaison évaluée la moins coûteuse pour l'Autorité contractante, l'évaluation tiendra également compte de la capacité du soumissionnaire à satisfaire aux exigences spécifiées dans l'article III-2 : Critères de Qualification.

II-2 : Critères de Qualification

Critères de Qualification			Spécifications de conformité				Documentation
Numéro	Objet	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission
				Toutes Parties Combinées	Chaque Partie	Une Partie au moins	
1. Critères de provenance							
1.1	Admissibilité	Appel d'offres précédé d'une pré-qualification.	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Formulaires ELI –1.1 et 1.2, avec pièces jointes
1.2	Non admis à participer	Entreprise résiliée avec faute ou en faillite	Doit satisfaire au critère	GE existant doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire d'offre
1.3	Conflit d'intérêts	Pas de conflit d'intérêts	Doit satisfaire au critère	GE existant ou prévu doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire d'offre
2. Antécédents de défaut d'exécution de marchés							
2.1	Antécédents de non-exécution de marché	Pas de défaut d'exécution incombant au soumissionnaire d'un marché au cours des trois (03) dernières années (2019-2020-2021) ou (2020-2021-2022)	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Formulaire ANT -
3. Situation financière							
3.1	Situation financière	Bilan et autres états financiers	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Néant
3.2	Chiffre d'affaires annuel moyen des activités de construction ou de réhabilitation de bâtiments	Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction BTP de : - Lot 1 : 40 000 000 FCFA ; - Lot 2 : 20 000 000 FCFA ; - Lot 3 : 25 000 000 FCFA Le chiffre d'affaires peut être calculé à partir des attestations de bonne exécution de la période concernée (05) dernières années (2017-2021) ou (2018-2022) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions. Cette expérience est évaluée à partir des Attestations de Bonne Exécution (ABE).	Doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire	Formulaire FIN – 2.2
3.3	Capacité de financement	Accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, au moins égal à (Sans objet)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Formulaires FIN – 2.3 et FIN 2.4

Critères de Qualification			Spécifications de conformité				Documentation
Numéro	Objet	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission
				Toutes Parties Combinées	Chaque Partie	Une Partie au moins	
4. Expérience							
4.1	Expérience générale de construction ou de réhabilitation de bâtiments	Expérience de marchés de travaux au cours des cinq (05) dernières années (2017-2021) ou (2018-2022) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions. Cette expérience est évaluée à partir des Attestations de Bonne Exécution (ABE). Le nombre de projet de construction est de deux (02). On entend par projet les travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiment	Doit satisfaire au critère	Doit satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Formulaire EXP
4.2 a)	Expérience spécifique en Travaux de bâtiment	Avoir effectivement effectué en tant qu'entrepreneur, groupement, ou sous-traitant au moins un (01) projet de travaux de construction ou de réhabilitation de bâtiment d'un montant de : - Lot 1 : Trente millions (30 000 000) de francs CFA ; - Lot 2 : Seize millions (16 000 000) de francs CFA ; - Lot 3 : Vingt millions (20 000 000) de francs CFA. Au cours des cinq (05) dernières années (2017 - 2021) ou (2018 - 2022) qui précèdent la date limite de dépôt des soumissions. <u>N. B. :</u> Les entreprises de moins de dix-huit (18) mois, en lieu et place des ABE pour justifier de leurs chiffres d'affaires, de l'expérience générale et spécifique, doivent fournir une déclaration fiscale d'existence. Elles doivent également produire une attestation de solde datant de moins de 30 jours à la date limite de dépôt des plis ou une attestation de disponibilité de ligne de crédit bancaire par laquelle, la banque s'engage à financer le marché pour un montant au moins égale à 25 % du montant de la soumission du lot pour lequel l'entreprise soumissionnaire peut être déclaré attributaire. L'attestation de disponibilité de ligne de crédit bancaire doit être délivrée par une banque (le montant	Doit satisfaire au critère	Doivent satisfaire au critère	Sans objet	Doit satisfaire au critère	Formulaire EXP 3.2 a)

Critères de Qualification			Spécifications de conformité			Documentation	
Numéro	Objet	Critère	Entité unique	Groupement d'entreprises			Spécifications de soumission
				Toutes Parties Combinées	Chaque Partie	Une Partie au moins	
		disponible doit être indiqué sur l'attestation de ligne de crédit bancaire, l'attestation doit porter les références de l'appel d'offres et ne doit pas contenir de réserves),					
4.2 (b)		Avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur principal au moins : (Sans objet)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Formulaire EXP-3.2 (b)

NB 1 : Pour les entreprises de moins de 18 mois qui ne disposent pas d'ABE, elles devront produire en lieu et place du chiffre d'affaires, de l'expérience générale et spécifique une déclaration fiscale d'existence et une attestation de solde datant de moins de 30 jours ou une attestation bancaire de ligne de crédit par laquelle, la banque s'engage à financer le marché pour un montant au moins égal à 25% du montant (ou des) lot (s) pour le (s)quel(s) l'entreprise soumissionnaire peut être déclaré attributaire .

- Pour les entreprises de moins de 5 ans d'existence, Le chiffre d'affaires annuel moyen des activités commerciales sera calculé en fonction du nombre d'année de leur existence. La moyenne sera faite sur la période concernée.

NB 2 : l'expérience générale et l'expérience spécifique seront appréciées à partir des Attestations de Bonne Exécution (ABE).

Le chiffre d'affaires annuel moyen des activités commerciales sera apprécié à partir des Attestation de Bonne Exécution (ABE), des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive de projets réalisés en tant qu'entrepreneur principal, en groupement ou en tant que sous-traitant par le soumissionnaire.

5. Personnel / Lot

Le Candidat doit établir qu'il dispose du personnel pour les positions-clés suivantes :

Personnel clé	Formation	Expérience générale	Expérience spécifique	Nombre minimum
CONDUCTEUR DES TRAVAUX	Technicien Supérieur en Bâtiment	Au moins 05 ans d'expérience dans les travaux de construction ou réhabilitation de bâtiment en tant que Technicien supérieur	Avoir participé à la réalisation d'au moins deux (2) projets de construction ou réhabilitation de bâtiment en tant que conducteur des travaux	01
CHEF CHANTIER	Brevet de Technicien en en bâtiment	Au moins 03 ans d'expérience dans les travaux de construction ou réhabilitation de bâtiment en tant que technicien	Avoir participé à la réalisation d'au moins deux (2) projets de construction ou réhabilitation de bâtiment en tant que chef de chantier	01

Le Candidat doit fournir les détails concernant le personnel proposé et son expérience en utilisant les formulaires PER 1 et PER 2 de la Section IV, Formulaire de soumission.

NB : Les CV devront être accompagnés des copies certifiées conformes à l'original datant de moins de six (06) mois des pièces d'identité et des diplômes exigés.

Ces documents doivent être rédigés dans la langue française. Le profil du personnel d'encadrement demandé est un profil minimum. Tout membre du personnel ayant une qualification supérieure sera accepté pour le poste proposé.

Le nombre d'années d'expérience sera déterminé en faisant la différence entre la date d'ouverture du dit appel d'offres et la date de début d'activité dans le domaine concerné.

Le contact téléphonique du membre du personnel d'encadrement (MPE) est obligatoire sinon le CV sera non conforme ;

L'engagement du MPE en vue de travailler au sein de l'entreprise si celle-ci est retenue pour l'appel d'offres est obligatoire sinon le CV sera non conforme ;

La signature de l'intéressée qui doit figurer sur son curriculum vitae (CV) et doit être conforme à la signature figurant sur la pièce d'identité, sinon le CV sera non conforme ;

L'expérience du MPE sera analysée ligne par ligne et considérée nulle (zéro année) sur la ligne si tous les champs ne sont pas renseignés ;

Le nombre d'années d'expérience (NAE) sera déterminé au mois près. En l'absence de précision sur le mois le NAE sera déterminé en faisant la différence des années entières

6. Matériel / lot

N°	Matériel	Nombre minimum
1	Véhicule de liaison	01
2	Une bétonnière 350 Litres	01
3	Aiguille vibrante	01

NB : le matériel doit être justifié par un titre de propriété (carte grise pour le véhicule et le camion benne), sinon rejet de la pièce. Un contrat de location du matériel délivré par une structure officiellement déclarée (le contrat de location doit être rédigé sur papier entête du loueur avec les mentions suivantes : nom, adresse, contact, numéro de registre de commerce et de compte contribuable, la référence du matériel louer) du loueur sera exigé pour le matériel en location accompagné des justificatifs de propriété au nom de cette structure (carte grise pour les véhicules). Pour être valable le contrat de location doit être signé et cacheté

Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé en utilisant le formulaire MAT de la section IV, formulaires de soumission.

Section III. Formulaires de soumission

Formulaire de renseignements sur le candidat

[Le candidat remplit le tableau ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

AAO numéro : *[insérer le nom de l'Avis d'Appel d'Offres]*

1. Nom du candidat : <i>[insérer le nom légal du candidat]</i>	
2. En cas de groupement, noms de tous les membres : <i>[insérer le nom légal de chaque membre du groupement]</i>	
3.a) Pays où le Candidat est légalement enregistré: <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement]</i>	3.b) Numéro d'Identification des Entreprises : <i>[insérer le numéro du registre de commerce]</i>
4. Année d'enregistrement du candidat: <i>[insérer l'année d'enregistrement]</i>	
5. Adresse officielle du candidat dans le pays d'enregistrement: <i>[insérer l'adresse légale du Candidat dans le pays d'enregistrement]</i>	
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du candidat : Nom : <i>[insérer le nom du représentant du candidat]</i> Adresse : <i>[insérer l'adresse du représentant du candidat]</i> Téléphone/Fac-similé : <i>[insérer le numéro de téléphone/fac-similé du représentant du candidat]</i> Fonction : <i>[insérer la fonction au sein de l'entreprise ou en rapport avec elle]</i> Adresse électronique: <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du candidat]</i>	

(Signature et cachet)

Formulaire de renseignements sur les membres de groupement

[Chaque membre du groupement remplit le formulaire ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le tableau ne doit pas être modifié. Aucune substitution ne sera admise.]

Date: *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

AAO numéro : *[insérer le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres]*

1. Nom du candidat : <i>[insérer le nom du groupement]</i>	
2. Nom du membre du groupement : <i>[insérer le nom légal du membre du groupement]</i>	
3.a) Pays où le membre du groupement est, légalement enregistré: <i>[insérer le nom du pays d'enregistrement du membre du groupement]</i>	3.b) Numéro d'Identification de l'entreprise : <i>[insérer le numéro de l'acte d'inscription au registre de commerce]</i>
4. Année d'enregistrement du membre du groupement: <i>[insérer l'année d'enregistrement du membre du groupement]</i>	
5. Adresse officielle du membre du groupement dans le pays d'enregistrement: <i>[insérer l'adresse légale du membre du groupement dans le pays d'enregistrement]</i>	
6. Renseignement sur le représentant dûment habilité du membre du groupement (mandataire): Nom: <i>[insérer le nom du représentant du membre du groupement]</i> Adresse: <i>[insérer l'adresse du représentant du membre du groupement]</i> Téléphone : <i>[insérer le numéro de téléphone du membre du groupement]</i> Fax : <i>[insérer le numéro de fax du représentant du membre du groupement]</i> Adresse électronique: <i>[insérer l'adresse électronique du représentant du membre du groupement]</i>	

(Signature et cachet)

Lettre de soumission de l'offre

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de l'offre]

Date: *[insérer la date (jour, mois, année) de remise de l'offre]*

AAO numéro : *[insérer l'identification de l'Appel d'Offres]*

À : *(insérer le nom de l'autorité contractante)*

Nous, les soussignés attestons que :

- a) Nous avons examiné le Dossier d'Appel d'Offres, y compris l'additif/ l'additif numéro: *[insérer les numéros et date d'émission de chacun des additifs]*; et n'avons aucune réserve à leur égard ;
- b) Nous nous engageons à exécuter conformément au Dossier d'Appel d'Offres et au délai d'exécution spécifié dans le Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Cahier des Clauses Techniques, les travaux ci-après : *(préciser l'objet de l'appel d'offres)*
- c) Le prix total de notre offre, hors rabais offerts à la clause (d) ci-après est de :
 - en chiffres hors T.V.A. :.....F CFA ; *(insérer le montant)*
 - en chiffres T.V.A. au taux de 18 % :.....F CFA ; *(insérer le montant)*
 - en chiffres T.T.C :.....F CFA ; *(insérer le montant)*
 - en lettres :....., Toutes Taxes Comprises. *(insérer le montant)*
- d) Les rabais offerts et les modalités d'application desdits rabais sont les suivants :

[Indiquer en détail les rabais offerts, le cas échéant, s'ils s'appliquent]

[Indiquer aussi en détail la méthode qui sera utilisée pour appliquer les rabais offerts, le cas échéant]
- e) Notre offre demeurera valide pendant la période requise à la clause 19.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres à compter de la date limite fixée pour la remise des offres à la clause 23.1 des Données Particulières de l'Appel d'Offres ; cette offre continuera de nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant l'expiration de cette période ;
- f) Si notre offre est acceptée, nous nous engageons à fournir un cautionnement définitif du marché conformément à la Clause 45 des Données Particulières de l'Appel d'Offres et à la clause 17 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP);
- g) Notre candidature, ainsi que tous sous-traitants ou entrepreneur intervenant en rapport avec une quelconque partie du marché, ne tombent pas sous les conditions d'exclusion de la clause 4.2 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.
- h) Nous ne nous trouvons pas dans une situation de conflit d'intérêt définie à la clause 4.3 des Données Particulières de l'Appel d'Offres.

- i) Nous nous engageons à ne pas octroyer ou promettre d'octroyer à toute personne intervenant à quelque titre que ce soit dans la procédure de passation du marché un avantage indu, pécuniaire ou autre, directement ou par des intermédiaires, en vue d'obtenir le marché.
- j) Il est entendu que la présente offre, et votre acceptation écrite de ladite offre figurant dans la notification d'attribution du marché que vous nous adresserez tiendra lieu de contrat entre nous, jusqu'à ce qu'un marché formel soit établi et signé.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de l'offre]*

En tant que *[indiquer la qualité du signataire]*

Signature et cachet *[insérer la signature et apposer le cachet du candidat ou du mandataire du groupement]*

Ayant pouvoir à signer l'offre pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat ou du mandataire du groupement]*

En date du _____ *[Insérer la date de signature]*

Modèle de garantie de soumission

[La banque ou compagnie de garantie remplit ce modèle de cautionnement provisoire conformément aux indications entre crochets]

[Insérer le nom de la banque ou compagnie de garantie, et l'adresse de l'agence émettrice]

Bénéficiaire : [insérer le nom du ministère, de la structure ou de l'institution bénéficiaire]

Date : [insérer date]

Numéro de la garantie d'offre : *[insérer le numéro de garantie]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du candidat]* (ci-après dénommé « le candidat ») a répondu à votre appel d'offres numéro *[insérer le numéro de l'avis d'appel d'offres]* pour les travaux de *[insérer l'objet de l'appel d'offres]* et vous a soumis son offre en date du *[insérer date du dépôt de l'offre]* (ci-après dénommée « l'Offre »).

En vertu des dispositions du Dossier d'Appel d'Offres, l'Offre doit être accompagnée d'un cautionnement provisoire.

A la demande du candidat, nous *[insérer nom de la banque ou compagnie de garantie]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement à nous porter caution et à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[insérer le montant en chiffres et en lettres]* F.CFA.

Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le candidat n'a pas exécuté une des obligations auxquelles il est tenu en vertu de l'Offre ou a fait l'objet de sanction pour faute commise dans le cadre de la procédure de passation du marché conformément aux articles 186 et 187 du Code des Marchés publics, à savoir :

- a) s'il n'accepte pas les modifications de son offre suite à la correction des erreurs de calcul; ou
- b) s'il retire l'Offre pendant la période de validité qu'il a spécifiée dans la lettre de soumission de l'offre; ou
- c) si, s'étant vu notifier l'acceptation de l'Offre par l'Autorité Contractante pendant la période de validité telle qu'indiquée dans la lettre de soumission de l'offre ou prorogée par l'Autorité contractante avant l'expiration de cette période, il:
 1. ne signe pas le marché ; ou
 2. ne fournit pas le cautionnement définitif du marché, s'il est tenu de le faire ainsi qu'il est prévu dans les Données Particulières de l'Appel d'Offres ; ou
- d) s'il a fait l'objet d'une sanction des autorités compétentes ou de l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics ou d'une juridiction compétente, conduisant à la saisie des garanties qu'il a constituées dans le cadre de la passation du marché, conformément aux articles 186 et 187 du Code des marchés publics.

La présente garantie de soumission restera valide trente (30) jours après l'expiration du délai de validité de l'offre.

Toute demande de paiement au titre de la présente garantie doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie de soumission est établie conformément à l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

Nom du représentant de l'organisme qui délivre la garantie : *[nom complet de la personne signataire]* Titre *[capacité juridique de la personne signataire]* Cachet *[Cachet de l'organisme]*

Signé *[signature de la personne dont le nom et le titre figurent ci-dessus]*

N.B : La mention manuscrite n'est pas exigée pour les garanties de soumission

Formulaire

MODELE D'ATTESTATION DE BONNE EXECUTION

Je soussigné (Nom, fonction, adresse, téléphone)

.....

Certifie que l'entreprise:.....

Représentée par:.....

A mené à bien, dans les délais prévus les travaux de :

.....

Réalisé à.....

Le montant des prestations réalisées en propre par l'entreprise s'élevait à la somme de :.....et a fait l'objet d'un marché n° / Contrat N° /convention N° / Bon de commande N°.....

Ces travaux qui ont été réalisés duau.... ont été exécutées en conformité avec les clauses des cahiers des charges.

Le délai contractuel était demois

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit.

Fait à.....le.....

Signature et cachet

NB : la présente attestation de bonne exécution doit et être :

-rédigée sur papier en-tête de la structure émettrice ;

-remplit conformément au présent modèle, sinon rejet.

MODELE D'ATTESTATION DE BONNE EXECUTION (ABE) EN CAS DE SOUS TRAITANCE

Je soussigné (*Nom, fonction, adresse, téléphone de l'autorité qui délivre l'ABE*)....., certifie que l'entreprise (*Nom, adresse, téléphone de l'entreprise*)..... représentée par (*Nom, fonction du représentant de l'entreprise sous-traitante*):..... a mené à bien en tant que sous-traitant, dans les délais prévus, les travaux de (*objet de l'appel d'offres*) :..... objets du marché numéro (*numéro du marché*)..... dont le titulaire est l'entreprise (*Nom, adresse, téléphone de l'entreprise titulaire du marché*)..... représentée par (*Nom, fonction du représentant de l'entreprise principale*).....

Le montant total du marché est deF CFA TTC. Le montant des prestations exécutées par l'entreprise sous-traitante s'élevait à la somme de :..... F CFA TTC, correspondant à (*indiquer le pourcentage des travaux réalisés par le sous-traitant*).....pour cent du volume total des travaux réalisés.

Ces travaux qui ont été réalisés à (*lieu de réalisation des travaux*)... ..duau..., ont été exécutés en conformité avec les clauses des cahiers des charges.

Le délai contractuel était demois.

En foi de quoi, je délivre la présente attestation pour lui servir et valoir ce que de droit.

Fait àle.....

Signature et cachet de l'autorité publique
qui délivre l'ABE

Signature et cachet du Dirigeant
de l'entreprise titulaire du marché

NB : la présente attestation de bonne exécution doit être :

- rédigée sur papier en-tête de la structure émettrice ;
- accompagnée du contrat de sous-traitance approuvé par l'autorité contractante ;
- rempli conformément au présent modèle

***DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
LOT 1***

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 04 SALLES DE CLASSE ET UN (01) BUREAU AU GROUPE
SCOLAIRE A ADIOPODOUME**

Réf.	Désignations	U	Qtés	Prix unitaire	Montant
LOT I	<u>DEPOSES</u>				
1.1	Dépose de couverture	m ²	168,64		
	Sous-total lot n°1				
LOT II	<u>DEMOLITIONS</u>				
2.1	Démolition d'agglos creux de 15 en élévation y compris évacuation à la décharge	m ²	260,00		
2.2	Démolition d'agglos pleins de 15 en fondation y compris évacuation à la décharge	m ²	66,00		
	Sous-total lot n°2				
LOT III	<u>TERRASSEMENTS</u>				
3.1	Fouilles en rigole pour fondation (149,5x1,20x0,60)	m ³	107,640		
3.2	Fouilles en puits pour poteaux (0,60x0,60x0,20)	m ³	1,512		
3.3	Remblais des fouilles	m ³	67,275		
3.4	Remblais des fouilles sous dallages	m ³	64,600		
	Sous-total lot n°3				
LOT IV	<u>GROS-ŒUVRES - MACONNERIE</u>				
4.1	Béton de propreté ép. 5cm dosé à 150 kg/m ³	m ³	4,485		
4.2	Béton de semelle filante ép. 15 cm dosé à 200 kg/m ³	m ³	13,455		
	* Aciers : 60 kg/m ³ HA= 8	kg	807,300		
4.3	Agglos pleins de 15 cm en soubassement	m ²	149,50		
4.4	Béton armé (0,15x0,20) dosé à 350 kg/m ³ pour chaînage bas	m ³	4,485		
	* Aciers : 120 kg/m ³ HA= 6 ; HA= 10	kg	538,20		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m ³ de béton	m ²	59,79		
4.5	Agglos creux de 15 cm en élévation	m ²	489,35		
4.6	Béton armé (0,15x0,15) dosé à 350 kg/m ³ pour poteaux	m ³	2,637		
	* Aciers : 145 kg/m ³ HA= 6 ; HA= 10	kg	482,25		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m ³ de béton	m ²	35,15		
4.7	Béton armé (0,15x0,20) dosé à 350 kg/m ³ pour chaînage haut	m ³	4,485		
	* Aciers : 120 kg/m ³ HA= 6 ; HA= 10	kg	538,20		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m ³ de béton	m ²	59,79		
4.8	Béton de dallage ép. 10 cm	m ²	323,000		
4.9	Claustras ép. 20 cm	m ²	48,00		
4.10	Chape au mortier de ciment ép. 8 cm	m ²	323,00		

4.11	Plus-value pour chape bouchardé	m ²	323,00		
4.12	Enduit sur murs extérieurs	m ²	363,62		
4.13	Enduit sur murs intérieurs	m ²	556,74		
	Sous-total lot n°4				
LOT V	<u>CHARPENTE BOIS</u>				
5.1	Charpente en bois rouge non assemblée 8/6	m ³	1,690		
5.2	Charpente en bois rouge assemblée 15/4	m ³	5,297		
	Sous-total lot n°5				
LOT VI	<u>COUVERTURE</u>				
6.1	Couverture en bac alu zinc 7/10è	m ²	395,160		
	Sous-total lot n°6				
LOT VII	<u>FAUX PLAFOND</u>				
7.1	Faux plafond en CP de 8 mm y compris ossature 6/4	m ²	361,820		
	Sous-total lot n°7				
LOT VIII	<u>MENUISERIE-BOIS</u>				
8.1	Porte isoplane pleine (0.90x2.20)	m ²	1,98		
8.2	Fenêtre type Naco en verre (0,90x1,20) x 2	m ²	2,16		
8.3	Tableau d'écolier en CP de 20 mm (7.00 x 1.25) x 3	m ²	26.25		
	Sous-total lot n°8				
LOT IX	<u>BARDAGE</u>				
9.1	Bardage en tôle ondulée HT. = 0,60	m ²	62,210		
	Sous-total lot n°9				
LOT X	<u>ETANCHEITE</u>				
10.1	Etanchéité par pastillage sur tôles et tirefonds	m ²	98,790		
	Sous-total lot n°10				
LOT XI	<u>ELECTRICITE</u>				
11.1	04 Points lumineux sur double allumage	U	4,000		
11.2	Prise de courant + terre étanche	U	8,000		
11.3	Réglette fluo mono nue de 1,20	U	28,000		
	Sous-total lot n°11				
LOT XII	<u>FERRONNERIE</u>				
12.1	Porte métallique tôle sur une face à deux vantaux (1,60x2,20) x4	m ²	14,080		
12.2	Porte métallique tôle sur une face à un vantail (0,90 x 2,20)	m ²	1,98		
12.3	Grille antivol en fer plat pour fenêtre (0,90 x 1,20) x 2	m ²	2.16		
	Sous-total lot n°12				
LOT XII	<u>PEINTURE</u>				
13.1	Peinture sur murs extérieurs	m ²	363,620		
13.2	Peinture sur murs intérieurs	m ²	556,740		

13.3	Peinture sur faux plafond	m ²	361,820		
13.4	Peinture sur ferronnerie	m ²	40,76		
13.5	Peinture sur menuiserie bois	m ²	8,28		
13.4	Peinture sur ardoisine sur tableau scolaire	m ²	26.25		
Sous-total lot n°13					
			MONTANT TOTAL HT		

Arrêté le présent devis à la somme de ***** francs CFA, en hors taxes.

Fait à le

Signature et cachet

***DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
LOT 2***

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE (01) CANTINE AU GROUPE SCOLAIRE A
ADIOPODOUME**

Réf.	Désignations	U	Qtés	Prix unitaire	Montant
LOT I	<u>DEMOLITIONS</u>				
1.1	Démolition d'agglos creux de 15 en élévation y compris évacuation à la décharge	m ²	31,130		
1.2	Démolition d'éléments en béton armé (chainage et poteaux)	m ³	0,947		
	Sous-total lot n°1				
LOT II	<u>TERRASSEMENTS</u>				
2.1	Fouilles en rigole pour fondation (14,50x1,20x0,60)	m ³	10,440		
2.2	Fouilles en puits pour poteaux (0,60x0,60) x6	m ³	0,432		
2.3	Remblais des fouilles	m ³	6,525		
	Sous-total lot n°3				
LOT III	<u>GROS-ŒUVRES - MACONNERIE</u>				
3.1	Béton de propreté ép. 5 cm dosé à 150 kg/m ³	m ³	0,425		
3.2	Béton de semelle filante ép. 15 cm dosé à 200 kg/m ³	m ³	1,305		
	* Aciers : 60 kg/m ³ HA = 8	kg	78,300		
3.3	Agglos pleins de 15 cm en soubassement	m ²	14,500		
3.4	Béton armé dosé à 350 kg/m ³ pour chainage bas (0,15x0,20)	m ³	0,435		
	* Aciers : 120 kg/m ³ HA= 6 ; HA= 10	kg	62,200		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m ³ de béton	m ²	5,800		
3.5	Agglos creux de 15 cm en élévation	m ²	126,460		
3.6	Béton armé (0,15x0,15) dosé à 350 kg/m ³ pour poteaux	m ³	1,410		
	* Aciers : 145 kg/m ³ HA= 6 ; HA= 10	kg	204,450		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m ³	m ²	18,800		
3.7	Béton armé (0,15x0,20) dosé à 350 kg/m ³ pour chainage haut	m ³	0,435		
	* Aciers : 120 kg/m ³ HA= 6 ; HA= 10	kg	62,200		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m ³	m ²	5,800		
3.8	Film polyane sous dallage	m ²	253,770		
	Plus-value pour treillis soudé	m ²	253,770		
	Dallage de forme ép. 10 cm	m ²	253,770		
3.10	Chape au mortier de ciment ép. 8cm	m ²	253,770		
3.11	Claustras ép. 15 cm	m ²	23,950		
3.12	Enduit sur murs extérieurs dosé à 300 kg/m ³	m ²	234,420		
3.13	Enduit sur murs intérieurs dosé à 250 kg/m ³	m ²	234,420		
	Sous-total lot n°3				

LOT IV	<u>PLOMBERIE - SANITAIRE</u>					
4.1	Canalisation EU-EV en PVC diam. 160	ml	12,00			
4.2	Evacuation en PVC diam. 80	ml	12,00			
4.3	Alimentation en PVC pression 26/34	ml	18,00			
4.4	Evier de cuisine	U	1,00			
4.5	Ensemble lavabo collectif	U	1,00			
4.6	Robinet de puisage	U	1,00			
4.7	Puits perdu pour 100 usagers	U	1,00			
	Sous-total lot n°4					
LOT V	<u>CHARPENTE</u>					
5.1	Charpente en bois rouge non assemblée 8/6	m3	0,758			
5.2	Charpente en bois rouge non assemblée 15/4	m3	1,732			
	Sous-total lot n°5					
LOT VI	<u>COUVERTURE</u>					
6.1	Couverture en bac autoportant (à préciser)	m²	221,010			
	Sous-total lot n°6					
LOT VII	<u>FAUX PLAFOND</u>					
7.1	Faux plafond en CP de 8 mm y compris ossature 6/4	m²	202,200			
	Sous-total lot n°8					
LOT VIII	<u>BARDAGE</u>					
8.1	Bardage en tôle ondulée HT. 0,60	m²	35,760			
	Sous-total lot n°9					
LOT IX	<u>ELECTRICITE</u>					
9.1	02 Points lumineux sur va et vient	U	2,000			
9.2	01 Point lumineux sur simple allumage	U	5,000			
9.3	Prise de courant + terre étanche	U	5,000			
9.4	Réglette fluo mono nue de 1,20	U	12,000			
9.5	Mise à la terre en piquet de terre cuivrée	U	1,000			
	Sous-total lot n°9					
LOT X	<u>ETANCHEITE</u>					
10.1	Etanchéité par pastillage sur tôle et tirefond	m²	44,200			
	Sous-total lot n°10					
LOT XI	<u>FERRONNERIE</u>					
11.1	Porte métallique tôle sur une face à un vantail (0,90 x 2,20) x 2	m²	3,960			
11.2	Porte métallique tôle sur une face à deux vantaux (1,40 x 2,20) x 2	m²	6,160			
11.3	Fenêtre métallique tôle sur une face (0,80 x 1,00)	m²	0,800			
	(1,10 x 1,00) x 2	m²	2,20			
	Sous-total lot n°9					
LOT XII	<u>PEINTURE</u>					
12.1	Peinture glycéro mate en blanc sur murs extérieurs	m²	234,420			

12.2	Peinture glycéro mate en blanc sur murs intérieurs	m ²	234,420		
12.3	Peinture glycéro brillante en teintes vives sur ferronnerie	m ²	20,240		
12.4	Peinture à eau teintes vives sur faux plafond	m ²	202,200		
	Sous-total lot n°12				
LOT XIII	<u>OUVRAGES DIVERS</u>				
13.1	Table béton armé dosé à 200kg/m ³ (3,50 x 0,75 x 0,15) x 8	m ²	3,150		
	Aciers 60 kg/m ³ HA = 8	kg	189,000		
	Coffrage 13,33m ² /m ³	m ²	41,990		
13.2	Bancs en béton armé ép. 15 dosé à 200 kg/m ³ (3,50 x 0,40 x 0,15) x16	m ³	3,360		
	Aciers 60 kg/m ³ HA = 8	kg	201,600		
13.3	Jambages en agglos pleins de 15 cm (0,70 x 0,75) x16	m ²	8,400		
	(0,40 x 0,50) x32	m ²	6,400		
13.4	Enduit au mortier de ciment sur jambage dosé à 300 kg/m ³	m ²	29,600		
	Sous-total lot n°12				
			MONTANT TOTAL HT		

Arrêté le présent devis à la somme de ***** francs CFA, hors taxes.

Fait à le

Signature et cachet

***DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF
LOT 3***

**TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC SANITAIRE DE DIX (10) CABINES AU GROUPE
SCOLAIRE A ADIOPODOUME**

Réf.	Désignations	U	Qtés	Prix unitaire	Montant
LOT I	<u>TERRASSEMENTS</u>				
1.1	Fouilles en rigole pour fondation	m3	52,60		
1.2	Fouilles en puits pour poteaux	m3	1,80		
1.3	Remblais des fouilles	m3	29,60		
1.4	Remblais sous dallage	m3	12,80		
	Sous-total lot n°1				
LOT II	<u>GROS-ŒUVRES - MACONNERIE</u>				
2.1	Béton de propreté ép. 05 dosé à 150 kg/m3	m3	3,29		
2.2	Béton de semelle filante ép. 15 dosé à 200 kg/m3	m3	9,86		
	* Aciers : 60 kg/m3 HA = 8	kg	592,00		
2.3	Agglos pleins de 15 cm en soubassement	m ²	65,70		
2.4	Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour chaînage bas (0,15 x 0,20)	m3	3,29		
	* Aciers : 120 kg/m3 HA = 6 ; HA = 10	kg	394,00		
	* Coffrage: 13,33 m ² /m3 de béton	m ²	43,80		
2.5	Agglos creux de 15 cm en élévation	m ²	350,00		
2.6	Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour poteaux (0,15 x 0,20)	m3	2,28		
	* Aciers : 145 kg/m3	kg	273,00		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m3 de béton	m ²	30,40		
2.7	Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour chaînage haut	m3	3,29		
	* Aciers : 120 kg/m3 HA = 6 ; HA = 10	kg	394,00		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m3 de béton	m ²	43,80		
2.8	Béton armé dosé à 350 kg/m3 pour escalier (0,15 x 0,30)	m3	2,29		
	* Aciers : 120 kg/m3	kg	176,00		
	* Coffrage : 13,33 m ² /m3 de béton	m ²	12,40		
2.9	Claustras ép.15 cm	m ²	10,00		
2.10	Dallage de forme ép.10 cm	m ²	64,00		
2.11	Enduit sur murs extérieurs dosé à 300 kg/m3	m ²	100,00		
2.12	Enduit sur murs intérieurs dosé à 250 kg/m3	m ²	318,00		
	Sous-total lot n°3				
LOT III	<u>PLOMBERIE - SANITAIRE</u>				
3.1	Branchement et alimentation y compris toutes sujétions de pose	Ens	1,00		
3.2	Regards étanches EU-EV (0,40 x 0,40 x 0,50)	U	6,00		
3.3	Canalisation en EU-EV en PVC diam. 160	ml	18,00		
3.4	Evacuation en PVC diam. 100	ml	18,00		

3.5	Evacuation en PVC diam. 80	ml	12,00		
3.6	Alimentation en PVC pression 26/34	ml	24,00		
3.7	Vanne d'arrêt	U	2,00		
3.8	WC à l'anglaise avec robinet poussoir mural y compris toutes sujétions	U	2,00		
3.9	WC à la turque avec robinet poussoir mural y compris toutes sujétions	U	8,00		
3.10	Lavabo collectif	U	2,00		
3.11	Ensemble lave-mains	U	2,00		
3.12	Siphon de sol	U	3,00		
3.13	Fosse septique pour 100 usagers	U	1,00		
3.14	Puits perdu pour 100 usagers	U	1,00		
	Sous-total lot n°3				
LOT IV	<u>CHARPENTE-COUVERTURE-PLAFONNAGE</u>				
4.1	Charpente en bois rouge non assemblée 8/6	m ³	0,59		
4.2	Couverture en bac alu zinc autoportant y compris étanchéité par pastillage sur tirefond	m ²	86,20		
4.3	Faux-plafond en CP de 8 mm y compris ossature et grille d'aération	m ²	84,80		
4.4	Bardage en tôle ondulée HT. 0,60	m ²	23,70		
	Sous-total lot n°4				
LOT V	<u>MENUISERIE BOIS</u>				
5.1	Portes isoplans pleines (0,70 x 2,20) x 10	m ²	15,40		
	Sous-total lot n°9				
LOT VI	<u>ELECTRICITE</u>				
6.1	Branchement et alimentation électrique y compris toutes sujétions	Ens	1,00		
6.2	Exécution d'une mise à terre	U	1,00		
6.3	F/P point lumineux sur simple allumage y compris toutes sujétions d'alimentation	U	15,00		
6.4	F/P réglette fluo mono de 1,20 y compris toutes sujétions d'alimentation	U	5,00		
6.5	F/P réglette sanitaire de 0,40 y compris toutes sujétions d'alimentation	U	10,00		
	Sous-total lot n°6				
LOT VII	<u>CARRELAGE</u>				
7.1	Carreaux pour sols des toilettes (0,20 x 0,20)	m ²	54,20		
7.2	Carreaux faïences pour murs des toilettes (0,15 x 0,15)	m ²	96,50		
	Sous-total lot n°7				
LOT VIII	<u>FERRONNERIE</u>				
8.1	Porte métallique tôle sur une face à un vantail (1,00 x 2,20) x 2	m ²	4,40		
8.2	Porte métallique tôle sur une face à un vantail (1,20 x 2,20) x 2	m ²	5,28		
	Sous-total lot n°8				
LOT IX	<u>PEINTURE</u>				

9.1	Peinture sur murs extérieures	m ²	100,00		
9.2	Peinture sur murs intérieures	m ²	221,00		
9.3	Peinture sur boiserie	m ²	30,80		
9.4	Peinture sur faux plafond	m ²	84,80		
9.5	Peinture sur ferronnerie	m ²	14,10		
Sous-total lot n°9					
			MONTANT TOTAL HT		

Arrêté le présent devis à la somme de *** francs CFA, hors taxes**

Fait à le

Signature et cachet

Matériel affecté aux Travaux

Désignation	Quantité	Marque	En propre/ En location
1			
.			
.			
.			
n			

Programme/Calendrier de Mobilisation du matériel

Matériel

Formulaire MAT

Le Candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé afin d'établir qu'il a la possibilité de mobiliser le matériel clé dont la liste figure dans les critères de qualification. Un formulaire distinct sera préparé pour chaque pièce de matériel figurant sur la liste, ou pour du matériel de remplacement proposé par le Candidat.

Pièce de matériel		
Renseignement sur le matériel	Nom du fabricant	Modèle et puissance
	Capacité	Année de fabrication
Position courante	Localisation présente	
	Détails sur les engagements courants	
Provenance	Indiquer la provenance du matériel <input type="checkbox"/> en possession <input type="checkbox"/> en location <input type="checkbox"/> en location-vente <input type="checkbox"/> fabriqué spécialement	

Les renseignements suivants seront omis pour le matériel en possession du Candidat.

Propriétaire	Nom du Propriétaire	
	Adresse du Propriétaire	
	Téléphone	Nom et titre de la personne à contacter
	Télécopie	Télex
Accords	Détails de la location / location-vente / accord de fabrication	
.....		
.....		

CONTRAT DE LOCATION DE MATERIELS
DELIVREE PAR:

Je soussigné (*nom, prénoms, fonctions loueur*) Directeur de l'entreprise de location d'engins
(*insérer nom de l'entreprise qui loue*) Située à B.P. Téléphone Certifie que l'Entreprise
: (*insérer le nom de l'entreprise locataire*) Représentée par Monsieur/ Madame : (*insérer*
les nom, prénoms et fonction du représentant de l'entreprise locataire) a signé avec mon
Entreprise, une convention de location des matériels suivants (*insérer les nom et référence des*
matériels objet de la location) pour l'exécution des Travaux concernant l'appel d'offre
N°.....(*insérer le numéro de l'appel d'offres*) relatif à (*insérer l'objet de l'appel d'offres*).

Cette convention est ferme et irrévocable.

En foi de quoi, je lui délivre cette attestation pour servir et valoir ce que de droit.

(Signature et cachet
l'entreprise bénéficiaire)

Fait à Abidjan le, (*date en toutes lettres*)
Signature du représentant de l'entreprise qui loue
cachet de l'entreprise qui loue

NB : Le contrat de location de matériels doit être rédigé sur papier entête de l'entreprise qui loue pour être valable. Les signatures et cachet ne doivent pas être détachés du texte. Sinon rejet de l'offre

Joindre au présent contrat, les cartes grises pour les véhicules et les reçus d'achat pour le reste du matériel au nom du loueur.

Personnel affecté aux Travaux

Nom et prénoms	Diplôme	Nombre d'année d'expérience	Poste proposé

Personnel

Formulaire PER -1

Personnel proposé

Le Candidat doit fournir les noms de personnels ayant les qualifications requises exigées. Les renseignements concernant leur expérience devront être indiqués dans le Formulaire ci-dessous à remplir pour chaque candidat.

1.	Désignation du poste
	Nom
2.	Désignation du poste
	Nom

Formulaire PER-2

Curriculum vitae du Personnel proposé

Nom du Candidat

Poste			
Renseignements personnels	Nom	Date de naissance	Contact téléphonique :
	Qualifications professionnelles		
Employeur actuel	Nom de l'employeur		
	Adresse de l'employeur		
	Téléphone	Contact (responsable / chargé du personnel)	
	Télécopie	E-mail	
	Emploi tenu	Nombre d'années avec le présent employeur	

Résumer l'expérience professionnelle des cinq (5) dernières années en ordre chronologique inverse.

De	À	Société / Projet / Position / tâches essentielles exécutées

Date.....

Signature de l'intéressé(e).

POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(Cas d'une procuration)

Je soussigné M/Mme (*Insérer nom, prénoms et fonction de la personne qui donne procuration*) donne procuration à (*Insérer nom, prénoms et fonction de la personne à qui on donne procuration*) pour signer tout document concernant (*Insérer le nom et l'adresse de l'entreprise*) dans le cadre de l'appel d'offres (*Insérer le numéro de l'appel d'offres*) relatif à (*Insérer l'objet de l'appel d'offres*)

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (*date en toutes lettres*)

Signature de la personne à qui on donne procuration

Cachet de l'entreprise qui on donne procuration

POUVOIRS HABILITANT DU SOUMISSIONNAIRE

(Cas sans procuration)

Je soussigné M/Mme (*Insérer nom, prénoms et fonction du responsable de l'entreprise*) déclare avoir pouvoir pour signer tout document concernant (*Insérer le nom et l'adresse de l'entreprise*) dans le cadre de l'appel d'offres (*Insérer le numéro de l'appel d'offres*) relatif à (*Insérer l'objet de l'appel d'offres*)

En foi de quoi je lui délivre la présente habilitation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (*date en toutes lettres*)

Cachet de l'entreprise

NB: pouvoir habilitant du soumissionnaire doit être rédigé sur papier avec entête de l'entreprise pour être valable. Les signatures et cachet ne doivent pas être détachés du texte, sinon rejet.

ATTESTATION DE PREFINANCEMENT BANCAIRE

Nous soussignée, (*indiqué le nom et le statut de la Banque*), au capital social de (*indiqué le capital en chiffre et en lettre*)FCFA, dont le siège est à (*indiquer le siège social de la Banque et l'adresse correspondante*), immatriculé au registre de commerce et du crédit mobilier sous le numéro (*indiquer le numéro d'immatriculation au RCCM*), représentée par Monsieur / Madame (*indiquer le nom et prénoms et la fonction du représentant de la Banque*), attestons par la présente que la société (*indiquer le nom et l'adresse de l'entreprise*), est titulaire du compte numéro (*indiquer le numéro de compte de l'entreprise*) ouvert dans nos livres.

(*Indiquer le nom de l'entreprise*) bénéficie d'un préfinancement (ou d'une ligne de crédit) à hauteur de (*indiquer le montant en chiffre et en lettre du préfinancement*) F CFA, au cas où elle serait titulaire du marché objet de l'appel d'offres N° (*indiquer le numéro et l'objet de l'appel d'offres*).

En foi de quoi, nous lui délivrons la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Abidjan le, (*date en toutes lettres*)
Signature du représentant de la banque
Cachet de la banque

NB: l'attestation de disponibilité de crédit doit être rédigée sur papier entête de la banque pour être valable. Les signatures et cachet ne doivent pas être détachés du texte, sinon rejet.

**Formulaire ANT:
Antécédents de marchés non exécutés**

[Le formulaire ci-dessous doit être rempli conformément au modèle ci-dessous, signé et cacheté par le candidat et par chaque partenaire dans le cas d'un GE

Pour être valable, il doit être contresigné par l'autorité contractante, sinon rejet]

Nom légal du candidat : *[insérer le nom complet]*

Date : *[insérer jour, mois, année]*

ou

Nom légal de la Partie au GE : *[insérer le nom complet]*

Marchés non exécutés selon les dispositions de la Section III, Critères d'évaluation et de qualification			
<input type="checkbox"/> Il n'y a pas eu de marché non exécutés au cours des 5 dernières années stipulé à la Section III, Critères d'évaluation et de qualification, sous-critère 2.2.1.			
<input type="checkbox"/> Marché(s) non exécuté(s) au cours des 5 dernières années stipulé à la Section III, Critères d'évaluation et de qualification, sous-critère 2.2.1 :			
Année	Fraction non exécutée du contrat	Identification du contrat	Montant total du contrat
<i>[insérer l'année]</i>	<i>[indiquer le montant et pourcentage]</i>	Identification du marché : <i>[indiquer le nom complet/numéro du marché et les autres formes d'identification]</i> Nom du Maître de l'Ouvrage : <i>[nom complet]</i> Adresse du Maître de l'Ouvrage : <i>[rue, numéro, ville, pays]</i> Motifs de non-exécution : <i>[indiquer le (les) motif(s) principal (aux)]</i>	

NB : cochez l'option qui vous concerne. Les signatures et cachets ne doivent pas être détachés du texte. Sinon rejet

Signature et cachet
du candidat

Signature et cachet
de l'autorité contractante

Formulaire EXP – 2.1

Situation financière (Sans objet)

Nom du candidat : _____ Date: _____
 Nom de la partie au GE : _____ Numéro AAO: _____
 A compléter par le candidat et dans le cas d'un GE, par chaque partie.

Données financières en équivalent FCFA	Antécédent pour les -----dernières années (Équivalent milliers de FCFA)				
	Année 1	Année 2	Année 3	Année	Année n
Information du bilan					
Total actif (TA)					
Total passif (TP)					
Patrimoine net (PN)					
Disponibilités (D)					
Engagement(E)					
Information des comptes de résultats					
Recette totale (RT)					
Bénéfices avant impôts (BAI)					

- *on trouvera ci-après les copies des états financière certifiés (y/c toutes les notes afférentes et compte de résultats) pour les années spécifiées ci-dessus et qui satisfont aux conditions suivantes :
- a) Ils doivent refléter la situation financière du candidat ou de la partie au GE et non pas celle de la maison ou de filiales
 - b) Les états financiers passés doivent être vérifiés par un expert-comptable agréé
 - c) Les états financiers doivent être complets et inclure toutes les notes qui leur ont été ajoutées
 - d) Les états financiers doivent correspondre aux périodes comptables déjà terminées et vérifiées (les états financiers de périodes partielles ne seront ni demandés ni acceptés)

Formulaire EXP – 2.2

Chiffre d'affaires annuel moyen

Nom du candidat :Date.....
 Nom de la partie au GE.....Numéro AAO :

Données sur le chiffre d'affaires annuel des activités commerciales en BTP		
année	Montant et monnaie	Equivalent FCFA
❖ Chiffre d'affaires annuel moyen des activités commerciales BTP		

❖ Le chiffre d'affaires annuel moyen des activités commerciales BTP est calculé en divisant le

***Signature et cachet du candidat
 ou de chaque partenaire du groupement***

Formulaire EXP – 3.2 a)

Expérience spécifique de construction et réhabilitation de bâtiment

Nom du candidat : _____ Date: _____
 Nom de la partie au GE : _____ Numéro AAO : _____

Numéro de marché similaire : ____	Information		
Identification du marché	_____		
Date d'attribution	_____		
Date d'achèvement	_____		
Rôle dans le marché	<input type="checkbox"/> Entrepreneur	<input type="checkbox"/> Ensemblier	<input type="checkbox"/> Sous-traitant
Montant total du marché	_____		FCFA _____
Dans le cas d'une partie à un GE ou d'un sous-traitant, préciser la participation au montant total du marché	_____ %	_____	FCFA _____
Nom du Maître d'ouvrage :	_____		
Adresse :	_____ _____		
Numéro de téléphone/télécopie :	_____ _____		
Adresse électronique :	_____ _____		

Formulaire EXP – 3.2 a) (suite)

Expérience spécifique de construction et réhabilitation de bâtiment (suite)

Nom du candidat : _____
Nom de la partie au GE : _____

Numéro du marché similaire :	Informations
Description de la similitude conformément au Sous-critère 3.2 a):	
Montant	_____
Taille physique	_____
Complexité	_____
Méthodes/Technologie	_____
Autres caractéristiques	_____

Section IV. Cahier des Clauses techniques et plans

I - DESCRIPTIF

I.0 – GENERALITES

Dans le cadre de la convention de coopération internationale entre le CANTON DE BALE-VILLE et LA COMMUNE de Yopougon, il a été prévu à Adiopodoumé, la construction de quatre (04) salles de classes et un bureau, d'une cantine et d'un bloc sanitaire de dix (10) cabines.

Les plans proposés ont été réalisés en tenant des surfaces disponibles. Le projet comprend :

DESIGNATION	SURFACE (m2)
Bâtiment de trois salles	243
Une salle de classe à achever + un bureau à construire	104
Un bloc sanitaire de dix (10) cabines	35
Une cantine	200

Les travaux objet de ce projet devront être réalisés dans les règles de l'art et conformes aux prescriptions techniques liées à chaque lot. Ces lots sont :

Liste des Lots

- Lot 1 : Dépose
- Lot 2 : Démolition
- Lot 3 : Terrassements Généraux
- Lot 4 : Gros œuvres - Maçonnerie
- Lot 5 : Charpente - bois
- Lot 6 : Couverture-Bardage-Etanchéité.
- Lot 7 : Faux- plafond.
- Lot 8 : Electricité.
- Lot 9 : Ferronnerie.
- Lot 10 : Menuiserie bois.
- Lot 11 : Peinture.
- Lot 12 : Assainissement
- Lot 13 : Plomberie - Sanitaire

NOMENCLATURE

- ✓ Trois (03) salles de classes
 - Dimension : (25,50m x 9,50m)

La construction des trois (03) classes vient compléter celles existantes en une école entière.

- ✓ Salle à achever + construction d'un bureau
 - Dimension : (13,00m x 8,00m)

L'achèvement de la salle et la construction du bureau permet d'accroître la capacité des d'accueil des élèves au sein de l'école.

- ✓ Bloc sanitaire de dix (10) cabines
 - Dimension : (6,95m x 4,65m),

Ces cabines du bloc sanitaires viennent en remplacement de celles existantes et hors usage. Elles sont destinées à l'ensemble du groupe scolaire.

- ✓ Cantine
 - Dimension : (20m x 10m),

Il s'agira d'achever les travaux entamés par le COGES.

LE DEVIS DESCRIPTIF

▪ LOT 1 : DEPOSE

Les travaux du présent lot concernent la dépose de la couverture en tôle bac aluminium et de la charpente en bois des toilettes existantes. Il en est de même pour les portes en bois et de toutes autres sujétions. Les produits de dépose devront être stockés dans un lieu indiqué par le Comité de Gestion de l'Ecole.

▪ LOT 2 : LA DEMOLITION

Après la dépose de la toiture des toilettes, l'entreprise procédera à la démolition des murs en maçonnerie, d'une partie de la clôture, de la fosse septique et du puits perdu. Quant à la cantine, des murs et poteaux seront démolis pour son agrandissement. Les gravas seront acheminés à la décharge publique.

▪ LOT 3 : TERRASSEMENTS

Les travaux du présent lot concernent :

- Les fouilles en rigole de profondeur > 1m pour semelles filantes
- Les fouilles en trous pour les semelles isolées,
- Les remblais de fouilles des semelles et sous dallage.

Des apports des terres latéritiques pour remblais de fouilles ou des évacuations des terres excédentaires sont à envisager.

▪ LOT 4 : GROS ŒUVRES-MAÇONNERIE

Les bâtiments seront fondés sur des semelles filantes ou isolées coulées sur du béton de propriété de 5cm d'épaisseur et dosé à 150kg/m³.

Les murs en infrastructure seront en agglos pleins de 15cm d'épaisseur et le dallage d'épaisseur 12 cm, sera constitué de lits d'aciers posés sur un film polyane de 200 microns d'épaisseur. Ces murs en infrastructure seront couronnés d'un chaînage en béton armé.

L'ossature en élévation des bâtiments est constituée de poteaux, raidisseurs, chaînages, linteaux et maçonnerie d'agglos creux de 15 cm. Tous les murs en maçonnerie recevront des enduits sur les deux faces. Les éléments béton armé seront dosés à 350 kg de CPA avec des coffrages soignés et toutes sujétions d'armatures nécessaires.

Les enduits seront parfaitement dressés, lissés et dégagés de tous déchets.

▪ LOT 5 : CHARPENTE-BOIS

Les travaux du présent lot ont pour objet la fourniture et la pose de la charpente bois destinée à former la structure porteuse de la couverture et du bardage.

Les travaux comprennent la fourniture et pose de la charpente bois, y compris toutes sujétions.

Les fermes de la charpente seront assemblés et les pannes en madriers tous traitées aux insecticides et fongicides.

▪ LOT 6 : COUVERTURE-BARDAGE-ETANCHEITE

Les travaux concernent la fourniture et pose de la toiture couverture bacs alu zinc 7/10 et du bardage en tôle nervurée. Une étanchéité par pastillage sera réalisée sur les tirefonds des tôles.

▪ LOT 7 : FAUX-PLAFOND

Il s'agira pour l'entreprise de construire l'ossature du faux-plafond en bois (chevrons 6/4) et de poser les contreplaqués d'épaisseur 8 cm. Il devra prévoir également le traitement du faux-plafond (ossature, contreplaqués et baguettes) avec des insecticides et fongicides.

▪ LOT 8 : ELECTRICITE

L'Entreprise devra réaliser prise de terre pour la protection du bâtiment. Ce circuit de terre sera relié à l'armoire de protection par l'intermédiaire d'une barrette de contrôle.

Les travaux objet de ce lot comprennent également la fourniture et la pose de tout le matériel nécessaire :

- à l'installation d'éclairage et prises de courant intérieures des divers locaux,
- aux amenées de courant nécessaires aux appareillages techniques et à tout équipement nécessaire au bon fonctionnement de l'ouvrage.

▪ **LOT 9 : FERRONNERIE**

Au titre du présent sous lot sera prévu la réalisation de portes métalliques tôlees sur une face à deux vantaux pour les salles de classe et à un vantail pour les bureaux et l'entrée principale des blocs sanitaires et de la cantine.

▪ **LOT 10 : MENUISERIE BOIS**

Au titre du présent lot, il est prévu la fourniture et pose de portes iso planes pleines à peindre y compris cadre et autres accessoires. Ces portes seront posées à l'entrée de chaque cabine des toilettes.

NOTA : Tous les supports en bois seront préalablement traités aux fongicides et aux insecticides.

▪ **LOT 11 : PEINTURE**

Il sera prévu au titre du présent lot l'application en 2 couches après préparation et couche d'apprêt :

- Peinture Acrylique sur mur en agglos ciment enduit intérieur et extérieur,
- Peinture brillant aux résines alkydes garnissant dans les locaux humides,
- Peinture laquée aux résines alkydes, portail, portes, grillage, métal déployé.

Finition : Soignée

Couleur : A déterminer par l'ensemble des acteurs

▪ **LOT 12 : ASSAINISSEMENT**

Il est prévu au titre du présent lot, d'une fosse septique et d'un puit perdu pour 15 usagers. Les travaux comprennent :

- L'exécution des fouilles en pleine masse jusqu'aux niveaux nécessaires,
- La fourniture de tous les matériaux et matériels nécessaires à l'exécution,
- La fourniture et pose de maçonnerie en parpaings pleins de 15 cm sans joints verticaux,
- Béton de propreté ép. 5 cm à 150 kg/m³,
- Radier en béton armé ép. 10 cm dosé à 350 kg/m³,
- Couverture avec trappe de visite en béton armé ép. 15 cm.

▪ **LOT 13 : PLOMBERIE SANITAIRE**

Les travaux comprennent les fournitures et poses de toutes les tuyauteries et des équipements et ouvrages de drainage de toutes ces eaux. Le matériel installé sera de toute première qualité et la réalisation des travaux répondra aux règles de l'Art en conformité avec les normes du DTU et règlements en vigueur en Côte d'Ivoire.

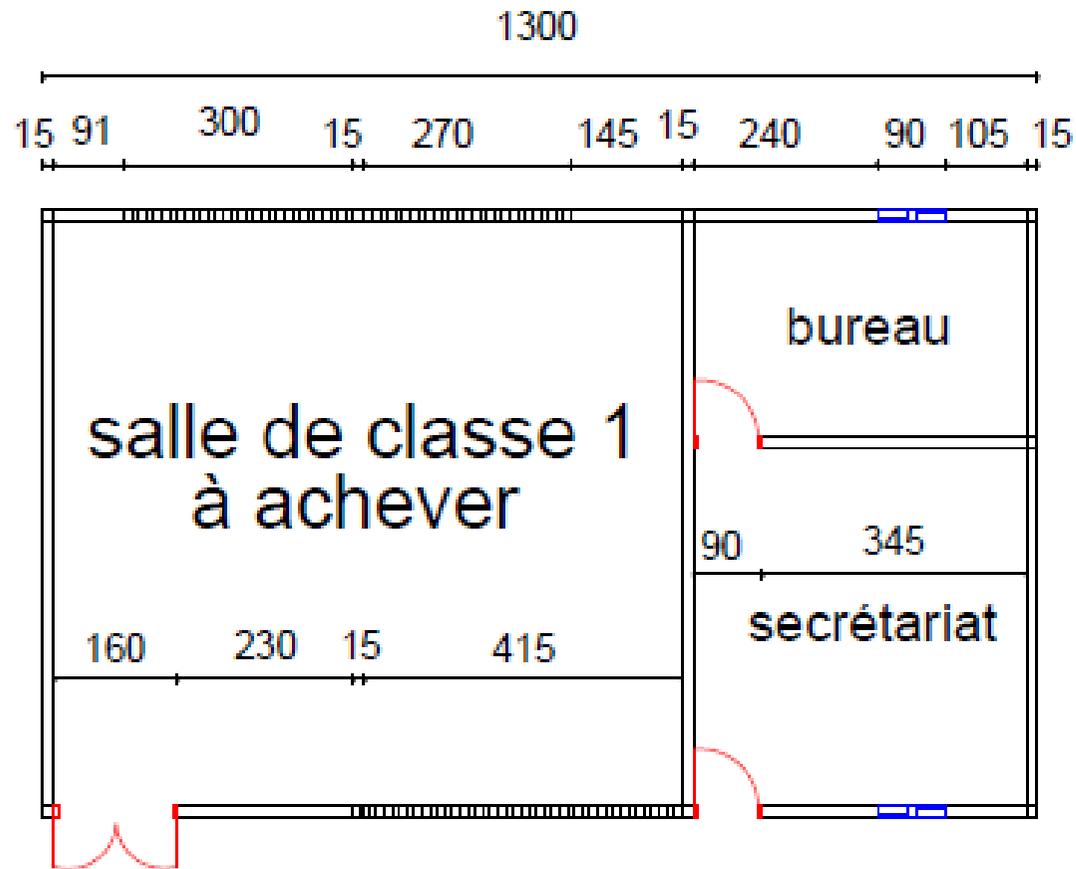
Tous les appareils et accessoires doivent être soumis à l'approbation du Maître d'Ouvrage avant toute installation.

N.B : l'autorité contractante doit préciser les caractéristiques techniques de chaque poste composant le lot. La description technique de poste ne fait pas références à des marques. L'utilisation des normes est recommandée.

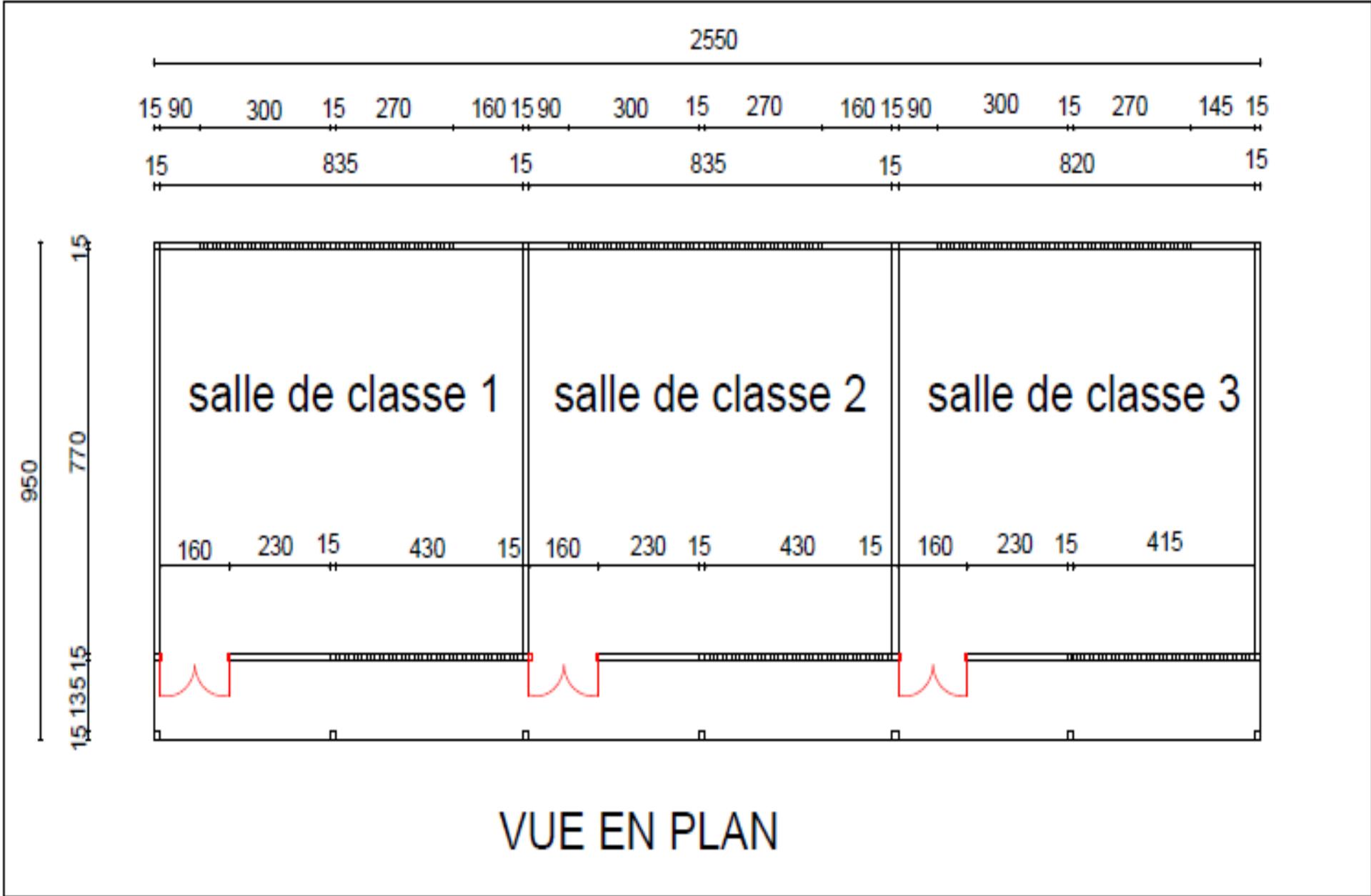
Plans

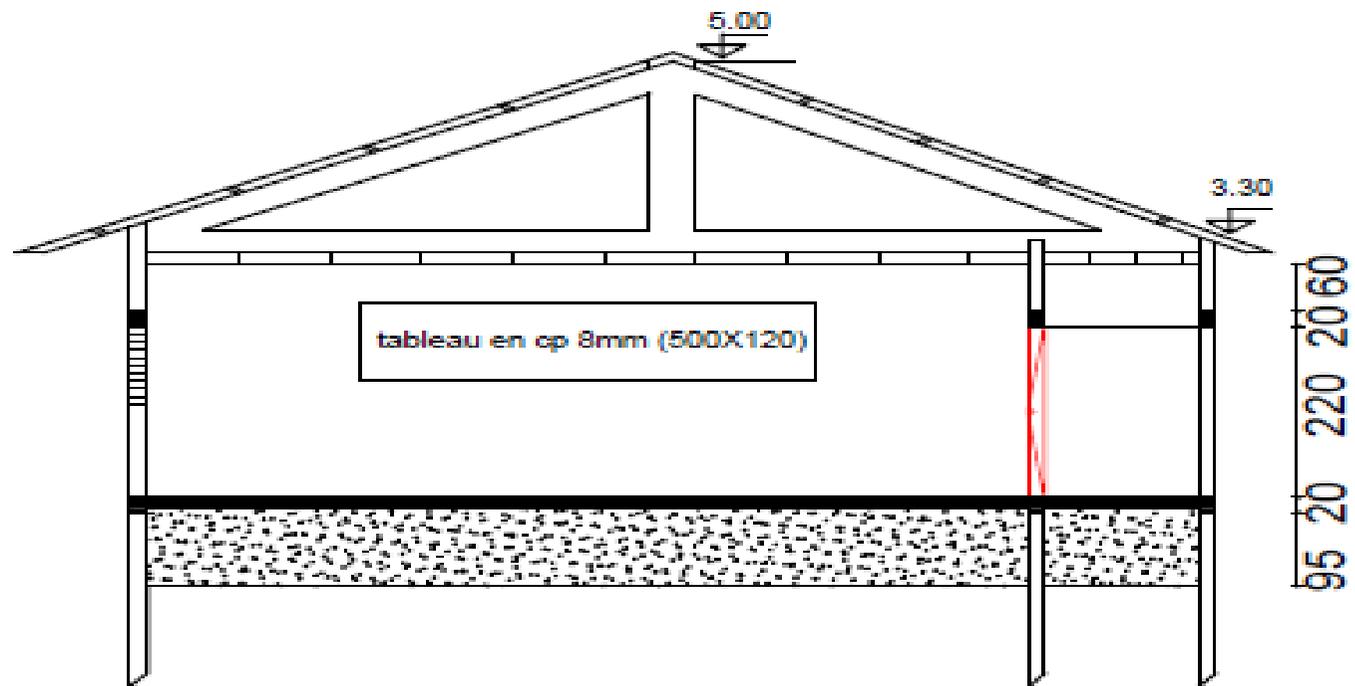
PLAN 4 SALLES DE CLASSE ET UN (01) BUREAU

LOT 1

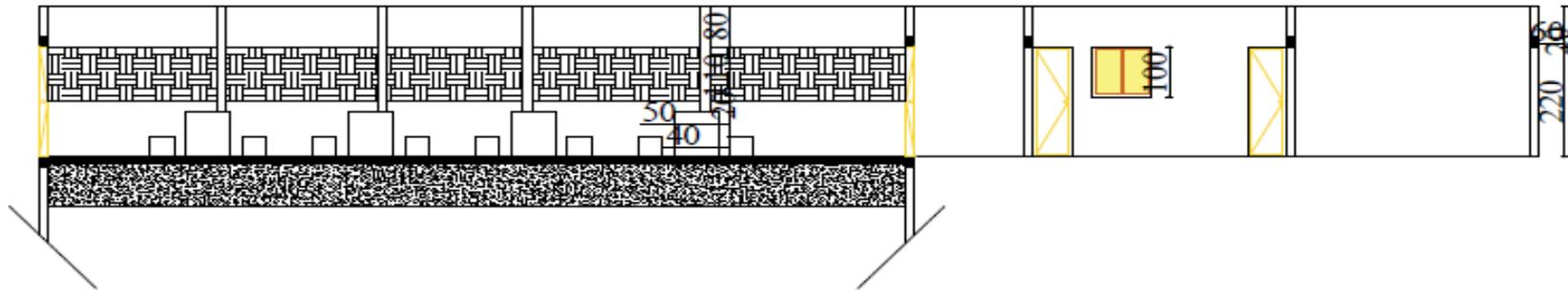


VUE EN PLAN

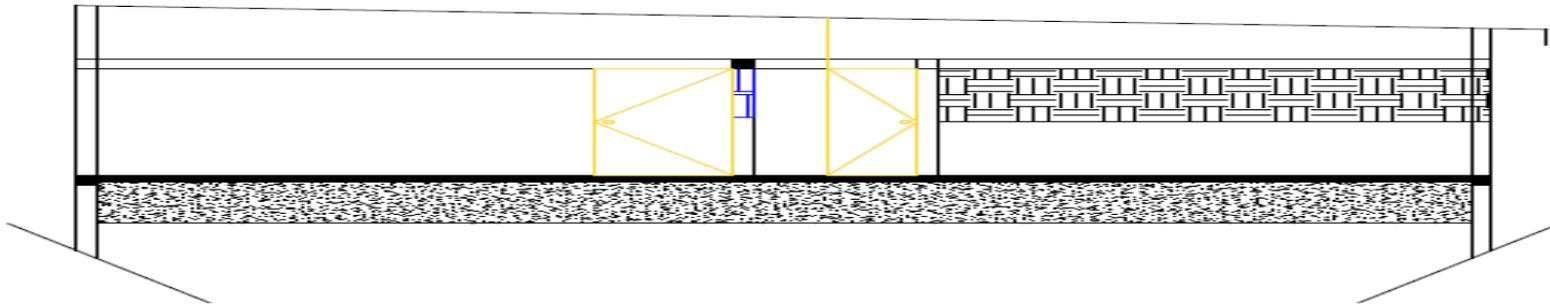




COUPE GENERALE SUR PIGNON

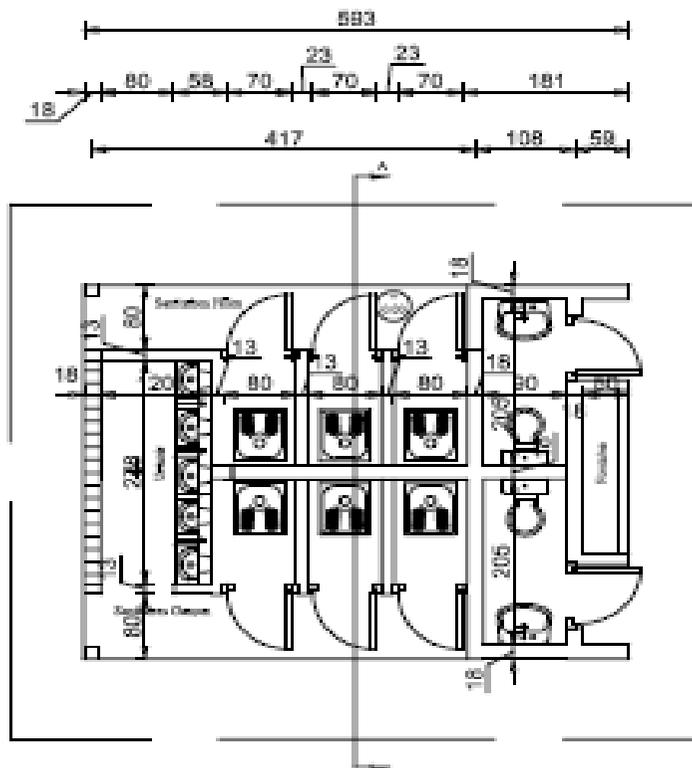


COUPE AA

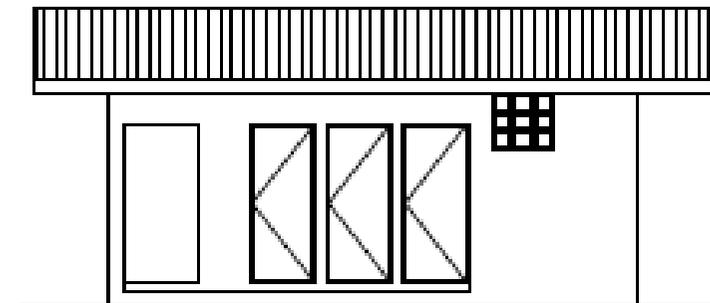
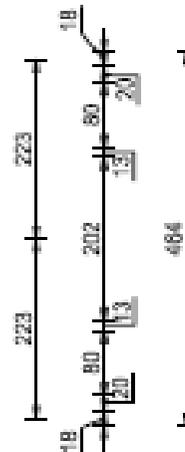


COUPE BB

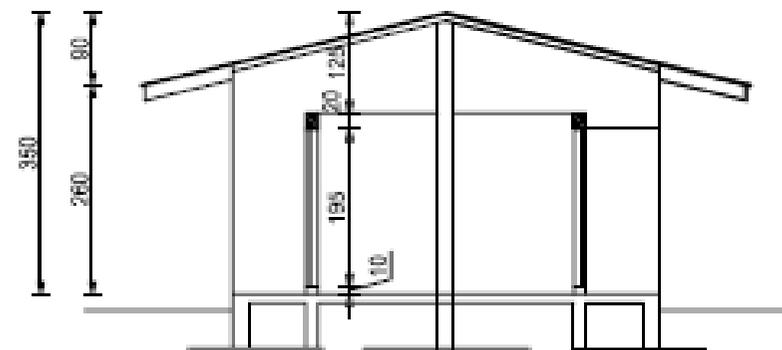
BLOC SANITAIRE LOT 3



VUE EN PLAN



FACADE AVANT



COUPE A-A

SECTION IV CONTRAT DE MARCHE

LE PRESENT CONTRAT EST CONCLU **ENTRE**

LA MAIRIE DE YOPOUGON, 21 BP 12 Abidjan 21, Tel : 27 23 45 28 20, (ci-après désigné « le Maître d'ouvrage »), représenté par Monsieur **Gilbert Koné KAFANA**, agissant en la qualité de **Maire de la Commune de Yopougon**,

**D'UNE PART,
ET**

La société (nom de la société), (adresse), Tél : (numéro de téléphone). RC : ***.** (Ci-après désignée « L'Entreprise »), représentée par (représentant), agissant en qualité de (**qualité**).

D'AUTRE PART,

Attendu que le Maître d'ouvrage souhaite que l'Entreprise exécute le présent contrat relatif aux **travaux de ******* et que le Maître d'ouvrage a accepté l'offre du Prestataire transmise dans le cadre de l'appel d'offres pour ladite prestation.

Les parties ont convenu ce qui suit :

1. Dans ce contrat, les termes et expressions auront la signification qui leur est respectivement attribuée dans les conditions du contrat ci-après et seront réputés constituer le contrat et devoir être lus et interprétés comme faisant partie de ce Contrat.
2. En contrepartie des paiements qui seront versés par le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) à l'Entreprise comme mentionné ci-dessous, par la présente, l'Entreprise convient avec le Maître d'ouvrage de l'exécution des services conformément à tous égards aux dispositions du Contrat.

Le Maître d'ouvrage convient par la présente de payer l'Entreprise au titre des travaux exécutés conformément aux coûts unitaires et forfaitaires validés du Prestataire annexé faisant partie du présent contrat dans un délai de ***** (***) jours après le dépôt de la facture normalisée au format.

3. Les sommes dues au titre du présent contrat seront payées par le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS). Elle sera exécutée selon les procédures et modalités d'exécution des dépenses des projets d'investissement Co financés par la Commune de Yopougon et le Canton de Bâle-Ville (Suisse) telles que définies par le la convention de coopération internationale pour la construction d'une école à Adiopodoumé.

1. Définitions

1.1 Les termes définis apparaissent en lettres grasses

(a) Le **Date d'achèvement** est la date d'achèvement des services certifiée par le Maître d'ouvrage conformément à la clause 5 des Conditions du Contrat.

(b) Le **Contrat** est le Contrat entre le Maître d'ouvrage et l'Entreprise en vue de l'exécution des services. Il est constitué par les documents énumérés à la Clause 2.2 des Conditions du Contrat.

(c) **L'Entreprise** est une personne morale dont la soumission en vue de l'exécution des travaux a été acceptée par le Maître d'ouvrage.

(d) La **soumission de l'Enterprise** est le dossier complet de soumission (offre) présenté par l'Entreprise au Maître d'ouvrage.

(e) Les **Jours** sont des jours civils ; les mois sont des mois civils.

(f) **Le Point Focal** est la personne mentionnée dans le présent contrat (ou toute autre personne compétente nommée par le Maître d'ouvrage dont le nom est notifié à l'Entreprise et qui remplace le Point focal) responsable de la supervision et de l'exécution des prestations ainsi que de l'administration du Contrat.

(g) **Les Spécifications techniques** sont les Spécifications précisant les caractéristiques de la prestation,

(h) **La Date de commencement** figure dans le présent contrat. Il s'agit de la dernière date arrêtée à laquelle l'Entreprise commencera l'exécution des prestations.

(i) Les **travaux** sont ce que l'Entreprise doit fournir et exécuter au Maître d'ouvrage en vertu du contrat.

2. Interprétation

2.1 Dans le cadre de l'interprétation de ces Clauses, singulier signifie également pluriel, masculin signifie également féminin et vice-versa. Les titres n'ont pas de signification. Les mots ont leur sens usuel dans le cadre du contrat sous réserve de définition particulière. Le Point focal donnera des instructions précisant les Clauses du Contrat.

2.2 Les documents qui forment le Contrat seront interprétés suivant l'ordre de priorité suivant :

- (a) Le marché,
- (b) L'acte d'engagement
- (c) La notification d'attribution,
- (d) La lettre de soumission,
- (e) Le CCTP et le CCAP,
- (f) Les plans d'architecture
- (g) Le devis quantitatif et estimatif
- (h) Le planning contractuel des travaux.

3. Langue et Droit

Le français est la langue du contrat et le droit régissant le contrat, est le droit de la République de Côte d'Ivoire.

4. Date d'entrée en vigueur

Le contrat entre en vigueur à sa signature par les deux parties.

5. Date de démarrage et de fin

5.1) La date de démarrage est fixée ** heures à compter de la réception de la notification du contrat par l'Entreprise.

5.2) L'Entreprise dispose de ***** (**) jours calendaires après la date de démarrage pour achever les travaux.

5.2) Le contrat prend fin après la réception définitive des travaux qui interviendra douze (12) mois après la réception provisoire.

6. Requête pour les travaux de *****

6.1 Le Maître d'ouvrage devra soumettre à l'Entreprise des Requêtes (Cahier de charges), détaillant toutes les exigences qu'il aimerait / souhaiterait que l'Entreprise réalise. Les demandes seront transmises à l'Entreprise par courrier avec accusé de réception ou par fax, à condition que la demande montre clairement la signature, le nom complet et le titre d'un officiel dûment autorisé du Maître d'ouvrage.

6.2 Le Cahier de Charge devra donner les informations suivantes :

- a. Le chronogramme d'exécution ;
- b. Les moyens logistiques.

7. Obligations du Prestataire

- 7.1 L'Entreprise devra pourvoir aux besoins du Maître d'ouvrage relatifs aux travaux de *****, suivant le bordereau des coûts et des spécifications techniques. L'Entreprise devra commencer les services à partir de la date de signature de cet accord.
- 7.2 L'Entreprise s'engage à fournir au Maître d'ouvrage et sur sa demande les informations relatives aux services faits dans le cadre du présent contrat (factures, composantes des coûts débités).

8. Obligations du Maître d'ouvrage

- 8.1 Les amendements à une demande ou l'annulation, ou la réduction de quantités des services déjà acceptés par l'Entreprise doivent se faire par écrit.
- 8.2 Le Maître d'ouvrage reconnaît devoir à l'Entreprise le coût total des services faits dans le cadre de ce contrat.

9. Obligations financières

- 9.1 Le Maître d'ouvrage accepte de payer le coût complet pour les **travaux de ******* conformément au montant de la soumission du Prestataire contenu dans le bordereau de coûts du présent contrat.
- 9.2 Le montant total des travaux est de **(montant des travaux) FCFA hors TVA hors douane**.
- 9.3 Le montant des travaux proposés par l'Entreprise reste valide sur l'ensemble de la période du contrat. Ces prix sont fermes et non révisables durant la durée du contrat.
- 9.4 Les paiements s'effectueront selon les modalités suivantes :
- L'Entreprise bénéficiera d'une **avance de démarrage** égale à **10%** du montant total du marché de base **hors TVA, hors douane** seront payés à l'entrepreneur contre une garantie bancaire couvrant à **100%** le montant de l'avance.
 - **40%** du montant total du marché de base seront payés à l'entrepreneur à l'issue de l'achèvement des travaux de gros œuvres et de charpente couverture.
 - **40%** du montant total du marché de base seront payés à l'entrepreneur à l'issue de la réception provisoire des travaux.
 - **10%** du montant total du marché de base seront payés à l'entrepreneur à la réception définitive des travaux qui interviendra douze (12) mois calendaires à l'issue de la réception provisoire des travaux.
- 9.5 Le paiement s'effectuera dans les **** (***) jours qui suivent le dépôt **de votre facture normalisée**. Le paiement se fera par *****, libellé en franc CFA à l'ordre du prestataire.

10. Procédure de règlement des différends

- 10.1 Les Parties feront tout leur possible pour régler à l'amiable, par voie de négociation directe, tout désaccord ou litige entre elles ou en rapport avec le Contrat.
- 10.2 Si, au-delà de vingt-huit (28) jours, les parties n'ont pas réussi à résoudre à l'amiable, leur litige ou désaccord, chacune des parties peut saisir le tribunal d'Abidjan - Yopougon.

11. Fraude et corruption

- 11.1 Les Bailleurs du Projet exigent que les soumissionnaires, fournisseurs, et les Entreprises respectent les règles d'éthique professionnelle les plus strictes durant la passation et

l'exécution de ces marchés. En vertu de ce principe, ils :

- a) définissent, aux fins de cette Clause, les expressions ci-dessous de la façon suivante :
 - i) est coupable de "corruption" quiconque offre, donne, sollicite ou accepte un quelconque avantage en vue d'influencer l'action d'un agent public au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché ;
 - ii) se livre à des "manœuvres frauduleuses" quiconque déforme ou dénature des faits afin d'influencer l'attribution ou l'exécution d'un marché ;
 - iii) « pratiques collusoires » désignent toute forme d'entente entre deux ou plusieurs soumissionnaires visant à maintenir artificiellement les prix des offres à des niveaux ne correspondant pas à ceux qui résulteraient du jeu de la concurrence ; et
 - iv) « pratiques coercitives » désignent toute forme d'atteinte aux personnes ou à leurs biens ou de menaces à leur encontre afin d'influencer leur action au cours de l'attribution ou de l'exécution d'un marché.
- b) rejetteront une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusoires ou coercitives pour l'attribution de ce marché;

.12. Force Majeure et pénalités

- 12.1 -L'Entreprise ne sera pas exposé à des pénalités ou à la résiliation du Contrat pour non-exécution si, et dans la mesure où, son retard ou tout autre manquement dans l'exécution des obligations qui lui incombent au titre du Contrat est dû à un cas de force majeure.
- 12.2 Aux fins de la présente Clause, l'expression « Force majeure » désigne un événement échappant au contrôle de l'une ou l'autre partie, qui n'est pas attribuable à sa faute ou à sa négligence et qui est imprévisible et inévitable.
- 12.3 En cas de Force majeure, l'Entreprise notifiera sans délai par écrit au Maître d'ouvrage, l'existence de celle-ci et ses motifs. Sous réserve d'instructions contraires, par écrit, du Maître d'ouvrage, l'Entreprise continuera à remplir ses obligations contractuelles dans la mesure du possible, et s'efforcera de continuer à remplir les obligations dont l'exécution n'est pas entravée par le cas de Force majeure.
- 12.4 Les pénalités pour retard ou non-exécution sont appliquées sans mise en demeure préalable à la date d'expiration des délais contractuels, sans préjudice de l'application des mesures coercitives prévues au marché. Le montant des pénalités est fixé à un millième (1/1000) du montant de la prestation non exécutée par jour calendaire de retard. Le montant des pénalités sera plafonné au montant du contrat augmenté de ses avenants éventuels.

13. Achèvement Suspension, Amendement Résiliation

- 13.1 Ce contrat ne peut être modifié ou amendé que par les instruments écrits dûment exécutés par les deux parties.
- 13.2 Ce Contrat peut être suspendu par l'une des Parties si: (a) l'Autre Partie se trouve dans l'impossibilité matérielle d'exécuter les services et que cette incapacité persiste durant une période de trente (30) jours après qu'une notification de carence ait été adressée à l'Autre Partie ou (b) un événement qui échappe au contrôle raisonnable de la Partie.
- 13.3 En cas de suspension du contrat, aucune Partie ne peut assumer des responsabilités additionnelles. Chaque Partie complète les obligations déjà commencées avant la suspension. La Partie qui a suspendu le contrat garde le droit de terminer le contrat en notifiant sa décision à l'Autre Partie.
- 13.4 Ce Contrat peut être terminé sans préjudice aux droits de chaque Partie par une notification écrite de chaque Partie à l'Autre trente (30) jours à dater de ladite

notification. Dans le cadre de la cession du contrat, les Parties prendront toutes les mesures raisonnables et nécessaires afin de conclure les services déjà commencés dans le cadre de ce contrat.

13.5 Le Contrat est résilié de plein droit sans intervention judiciaire et sans indemnité dans les éventualités ci-après :

- En cas de décès ou d'incapacité civile du représentant de l'Entreprise sauf aux Bailleurs d'accepter, s'il a lieu les offres faites par les ayants droit ou le curateur pour la continuation des travaux. La résiliation, si elle est prononcée, prend effet à compter de la date du décès ou de l'incapacité civile.
- En cas de faillite ou de règlement judiciaire de l'Entreprise sauf s'il y a lieu pour l'autorité contractante d'accepter les offres des créanciers pour la continuation du contrat.

13.6 La suspension ou la cessation de ce contrat pour une quelconque raison ne dispense pas chaque Partie de ces obligations déjà contractées entre temps. En particulier, la suspension ou l'arrêt de ce contrat ne peut supprimer l'obligation de chaque Partie de payer les sommes dues à l'Autre Partie pour les services faits et les obligations encourues avant la date de ladite suspension ou cessation du contrat.

Les Parties ont signé le présent contrat les jour, mois et an ci-dessous :

Pour le titulaire : Signé par : Fonction : Signature : Nom : Date :	Pour le Canton de Bâle –Ville (Suisse) : Signé par : Fonction : Signature : Nom : Date :
Pour la Commune de Yopougon : Signé par : Fonction : Signature : Nom : Date :	

Section V. Cahier des Clauses Administratives Particulières

Conditions	Disposition
Désignation des intervenants	Nom de l'Autorité Contractante : LA COMMUNE DE YOPOUGON ET LE CANTON BÂLE-VILLE (Suisse) représenté par le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) ; Nom du Maître d'Ouvrage : Mairie de Yopougou ; Nom du Maître d'œuvre : Direction des Services Techniques.
Documents contractuels	Plans, notes de calcul, cahiers de sondage et dossiers géotechniques Décomposition des prix forfaitaires et sous détail des prix unitaires : sans objet. Autres pièces contractuelles <i>[Insérer, le cas échéant]</i>
Cautionnement définitif et garantie de restitution d'avance - Retenue de garantie - Responsabilité - Assurance	Le montant du cautionnement définitif sera de : Trois (3) pour cent du montant initial du marché La retenue de garantie sera de cent (3) pour cent du montant initial du marché La durée de garantie est de douze (12) mois Les polices d'assurances suivantes sont requises au titre du présent marché : - assurance des risques causés à des tiers: - assurance des accidents de travail - assurance "Tous risques chantier" : NB : a) le montant minimum garantie est de (cent (100) pour cent du montant du marché) en Francs CFA b) Franchise est de cinq (5) pour cent du sinistre
	Le marché est à prix : - global et forfaitaire
Révision des prix	Les prix sont fermes et non révisables
Impôts, droits, taxes, redevances, cotisations	Les prix du présent marché sont réputés ne pas comprendre les montants dus au titre des impôts, droits et obligations suivantes : sans objet
Rémunération de l'Entrepreneur	Chaque acompte pourra comprendre une part correspondant aux approvisionnements de matériaux et composants de construction constitués sur le Site des travaux en vue de leur mise en œuvre. De telles avances seront déduites de l'acompte rémunérant les travaux correspondants, lorsqu'ils auront été réalisés et lesdits approvisionnements mis en œuvre. Le solde total de ces avances

Conditions	Disposition
	sur approvisionnements ne peut excéder quinze (15) pour cent du montant du marché.
Avance de démarrage	Le montant de l'avance de démarrage est de dix (10) pour cent du montant du marché, augmenté, le cas échéant, du montant des avenants.
Intérêts moratoires	Le taux applicable est le taux d'escompte de la BCEAO majoré d'un point.
Domiciliation des paiements	Les paiements à l'Entrepreneur seront effectués au compte bancaire suivant : <i>[Indiquer le compte bancaire du titulaire]</i>
Force majeure	Seules des intempéries constituant un cas de force majeure
Délai d'exécution	Le délai d'exécution des travaux est fixé à : <ul style="list-style-type: none"> - Lot 1 : 04 mois ; - Lot 2 : 02 mois ; - Lot 3 : 02 mois Ce délai commence à courir à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrer des travaux par le maître d'œuvre.
Prolongation des délais d'exécution	Seuil des intempéries entraînant une prolongation des délais d'exécution des travaux : sans objet Nombre de journées d'intempéries prévisibles : sans objet.
Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à la résiliation du marché	Seuil de prolongation des délais d'exécution ouvrant droit à résiliation du marché : sans objet
Pénalités, et retenues	La pénalité journalière pour retard dans l'exécution est fixée à : 1/1000ième du montant non révisé dû, augmenté de ses éventuels avenants.
	Le montant maximum des pénalités est de : dix pour cent (10%) du montant du marché et de ses avenants éventuels.
Prise en charge, manutention et conservation par l'Entrepreneur des matériaux et produits fournis par le Maître d'ouvrage dans le cadre du marché	Non applicable
Préparation des travaux	Durée de la période de mobilisation : 15 jours
	Délai de soumission du programme d'exécution : 15 jours
	Plan de sécurité et d'hygiène :

Conditions	Disposition
	<p>L'Entrepreneur doit prendre sur ses chantiers toutes les mesures d'ordre et de sécurité propres à éviter des accidents, tant à l'égard du personnel qu'à l'égard des tiers. Il est tenu d'observer tous les règlements et consignes de l'autorité compétente. Il assure notamment l'éclairage et le gardiennage de ses chantiers, ainsi que leur signalisation tant intérieure qu'extérieure. Il assure également, en tant que de besoin, la clôture de ses chantiers.</p> <p>Il doit prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter que les travaux ne causent un danger aux tiers, notamment pour la circulation publique si celle-ci n'a pas été déviée. Les points de passage dangereux, le long et à la traversée des voies de communication, doivent être protégés par des garde-corps provisoires ou par tout autre dispositif approprié ; ils doivent être éclairés et, au besoin, gardés.</p>
Maintien des communications et de l'écoulement des eaux	<p>L'Entrepreneur doit conduire les travaux de manière à maintenir dans des conditions convenables les communications de toute nature traversant le site des travaux, notamment celles qui intéressent la circulation des personnes, ainsi que l'écoulement des eaux, sous réserve des précisions données, le cas échéant, par le CCAP sur les conditions dans lesquelles des restrictions peuvent être apportées à ces communications et à l'écoulement des eaux.</p>
Réception provisoire	<p>Les modalités de réception par tranche de travaux sont les suivantes : Le principe de réception provisoire par tranche de travaux est admis et les dispositions des réceptions provisoires restent aussi valables pour les réceptions provisoires par tranche de travaux.</p> <p>Modification du délai du début des opérations préalables à la réception des ouvrages : Non applicable.</p>
	<p>Epreuves comprises dans les opérations préalables à la réception selon les dispositions des Spécifications techniques.</p>
Règlement des différends	<ul style="list-style-type: none"> - Les parties conviennent, expressément, que tous les différends nés de la présente convention devront être au préalable soumis à une procédure obligatoire de conciliation ; - En cas de désaccord profond, la juridiction compétente sera le Tribunal de Première Instance de Yopougon.
Entrée en vigueur du marché	<p>Le marché entre en vigueur dès son approbation par l'autorité compétente et la notification du marché au titulaire ou son délégué.</p>

Section VI. Formulaires de marchés

1. Acte d'Engagement

[L'Attributaire remplit cet Acte d'Engagement conformément aux indications en italiques]

AUX TERMES DU PRÉSENT MARCHÉ, conclu le .../...../20... *(insérer la date)*

ENTRE

LA COMMUNE DE YOPOUGON ET LE CANTON DE BÂLE-VILLE, représenté par le Centre Suisse des Recherches Scientifiques, BP 1303 Abidjan 01 (ci-après dénommé l'« Autorité Contractante ») d'une part, et

(2) *[insérer le nom légal complet du Titulaire]* _____ de *[insérer l'adresse complète du Titulaire]* _____ (ci-après dénommé le « Titulaire »), d'autre part :

ATTENDU QUE l'Autorité Contractante a lancé un appel d'offres pour les travaux de *[insérer une brève description des travaux]* _____ et a accepté l'offre du Titulaire pour l'exécution de ces travaux, pour un montant de *[insérer le montant du marché]* F.CFA TTC (ci-après dénommé le « montant du marché ») et dans le délai maximal de *[insérer le délai maximal d'exécution des travaux]*.

IL A ÉTÉ ARRÊTÉ ET CONVENU CE QUI SUIT :

1. Dans ce marché, les mots et expressions auront le même sens que celui qui leur est respectivement donné dans les clauses du marché auxquelles il est fait référence.
2. Les documents ci-après sont réputés faire partie intégrante du marché et être lus et interprétés à ce titre :
 - a) le présent Acte d'Engagement
 - b) la Notification d'attribution du marché adressée au Titulaire par l'Autorité Contractante ;
 - c) l'offre et les Bordereaux des prix présentés par le Titulaire ;
 - d) le Cahier des Clauses Administratives Particulières. ;
 - e) le bordereau des quantités, calendrier d'exécution, et Cahier des Clauses Techniques ; et les plans d'architecture
 - f) *[Ajouter ici tout(s) document(s) supplémentaire (s) éventuels]* _____
3. Le présent Acte d'Engagement prévaudra sur toute autre pièce constitutive du marché. En cas de différence entre les pièces constitutives du marché, ces pièces prévaudront dans l'ordre où elles sont énumérées ci-dessus.
4. En contrepartie des paiements que le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) doit effectuer au bénéfice du Titulaire, comme cela est indiqué ci-après, le Titulaire convient avec le Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) par les présentes d'exécuter les travaux et de remédier aux défauts de ceux-ci conformément à tous égards aux dispositions du marché.
 4. Centre Suisse de Recherches Scientifiques (CSRS) convient par la présente de payer au Titulaire, en contrepartie des travaux, le montant du marché, ou tout autre montant dû au titre du marché, et ce, aux échéances et de la façon prescrites par le marché.

EN FOI DE QUOI les parties au présent marché ont fait signer le présent document conformément aux lois en vigueur en Côte d'Ivoire, les jours et année mentionnés ci-dessous.

Pour le titulaire : Signé par : Fonction : Signature : Nom : Date :	Pour le Canton de Bâle –Ville (Suisse) : Signé par : Fonction : Signature : Nom : Date :
Pour la Commune de Yopougon : Signé par : Fonction : Signature : Nom : Date :	

2. Modèle de cautionnement définitif

[Sur demande de l'attributaire, la banque ou l'établissement financier (garant) remplit cette garantie de bonne exécution type conformément aux indications en italique]

Date : *[insérer la date]*

Identification de l'AAO : *[insérer l'objet et le numéro de l'appel d'offres]*

[Insérer les nom et adresse de l'organisme d'émission]

Bénéficiaire : *[insérer les nom et adresse de l'Autorité Contractante]*

Numéro de la garantie de bonne exécution : *[insérer le numéro de la garantie]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du Titulaire]* (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le marché numéro *[insérer le numéro du marché]* en date du *[insérer la date d'approbation]* pour les travaux de *[insérer l'objet du marché]* (ci-après dénommée « le marché »).

De plus, nous comprenons qu'un cautionnement définitif est exigé en vertu des conditions du marché.

A la demande du Titulaire, nous *[insérer le nom de l'organisme d'émission]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, tout montant que vous pourriez réclamer dans la limite de *[insérer la somme en chiffres et en lettres]* F.CFA. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le Titulaire ne se conforme pas aux conditions du marché, sans que vous ayez à prouver ou à donner les raisons ou le motif de votre demande ou du montant indiqué dans votre demande.

La présente garantie expire au plus tard le...../.../20.... *[Insérer la date de fin d'exécution des travaux]*,¹ et toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de l'organisme d'émission]

[Insérer la signature et le cachet de l'organisme]

¹ La date est établie conformément à l'article 17.4 des Cahier des Clauses Administratives Générales (« CCAG »), en tenant compte de toute obligation de garantie du Titulaire en vertu de l'article 27.2 du CCAG/CCAP. L'Autorité Contractante doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'il préparera la garantie, l'Autorité Contractante peut envisager d'ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l'Autorité Contractante formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas [six mois] [un an]. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »

3. Modèle de garantie de remboursement d'avance (garantie bancaire)

[À la demande de l'attributaire, la banque remplit cette garantie type conformément aux indications en italique]

Date : *[insérer la date]*

Identification de l'Appel d'Offres : *[insérer le numéro et l'objet de l'appel d'offres]*

[Insérer les nom et adresse de la banque d'émission]

Bénéficiaire : *[insérer les nom et adresse de l'Autorité Contractante]*

Numéro de la garantie de remboursement d'avance : *[insérer le numéro de la garantie de remboursement d'avance]*

Nous avons été informés que *[insérer le nom du Titulaire]* (ci-après dénommé « le Titulaire ») a conclu avec vous le marché numéro *[insérer le numéro du marché]* en date du *[insérer la date]* pour les travaux de *[insérer l'objet du marché]* (ci-après dénommé « le marché »).

De plus, nous comprenons qu'une garantie de remboursement d'avance est exigée en vertu des conditions du marché.

A la demande du Titulaire, nous *[insérer le nom de la banque]* nous engageons par la présente, sans réserve et irrévocablement, à vous payer à première demande, toutes sommes d'argent que vous pourriez réclamer dans la limite de *[insérer la somme en chiffres et en lettres]* F. CFA. Votre demande en paiement doit être accompagnée d'une déclaration attestant que le titulaire ne se conforme pas aux conditions du marché parce qu'il a utilisé l'avance à d'autres fins que pour l'exécution des travaux.

Toute demande et paiement au titre de la présente garantie est conditionnée à la réception par le Titulaire de l'avance mentionnée plus haut dans son compte portant le numéro *[insérer le numéro du compte bancaire]* à *[insérer les nom et adresse de la banque]*.

La présente garantie expire au plus tard à la première des dates suivantes : sur réception d'une copie de *[Insérer le nom des documents établissant l'exécution des travaux]* ou le...../...../20..... *[Insérer la date]*.² Toute demande de paiement doit être reçue à cette date au plus tard.

La présente garantie est établie en conformité avec l'Acte Uniforme OHADA portant organisation des sûretés adopté le 15 décembre 2010 et entré en vigueur le 16 mai 2011 (JO OHADA n° 22 du 15 février 2011) dont les articles 39 et 40 sont respectivement relatifs aux règles de formation de garantie et contre garantie autonomes et à ses mentions obligatoires.

[Insérer le nom et la fonction de la personne habilitée à signer la garantie au nom de la banque]

[Insérer la signature et le cachet de la banque]

² Insérer la date de livraison prévue au calendrier initial de livraison. L'Autorité Contractante doit prendre en compte le fait que, dans le cas d'une prorogation de la durée du marché, il devra demander au Garant de prolonger la durée de la présente garantie. Une telle demande doit être faite par écrit avant la date d'expiration mentionnée dans la garantie. Lorsqu'elle préparera la garantie, l'Autorité Contractante peut envisager d'ajouter ce qui suit à la fin de l'avant-dernier paragraphe : « Sur demande écrite de l'Autorité Contractante formulée avant l'expiration de la présente garantie, le Garant prolongera la durée de cette garantie pour une période ne dépassant pas *[six mois]* *[un an]*. Une telle extension ne sera accordée qu'une fois. »